

LES ARMES ANCIENNES DE LA COLLECTION ODESCALCHI

L'imposante collection d'armes rassemblée par le Prince Ladislao Odescalchi (1846-1922), puis par son neveu Innocent, comporte des milliers d'objets patiemment achetés par ces collectionneurs passionnés et exposés en Italie dans les palais familiaux. En 1959, l'État italien se porte acquéreur de la majeure partie de la collection qui est déposée au Palais Barberini, avant d'être finalement transférée en 1969 au palais de Venise à Rome. Le reste est encore aujourd'hui conservé dans les murs du château familial de Bracciano au Nord de Rome. Cette collection est constituée en majorité d'armes modernes et médiévales, tout particulièrement des pièces de parade parmi lesquelles se trouvent des objets de qualité exceptionnelle: cuirasses, lances, épées, armes à feu, etc. Il ne s'agit cependant pas d'une collection familiale d'armes d'ancêtres mais d'une collection au sens le plus large, telle qu'elle se pratiquait au XIX^e siècle par les érudits, à la différence peut-être qu'un thème a ici été choisi. L'armement est envisagé comme un fil directeur de l'histoire de l'Italie et même plus largement de l'Europe. Dès lors, rien d'étonnant à trouver également des armes très anciennes dans ce fonds, pratiquement inconnu¹, contrairement aux armes médiévales et surtout modernes qui furent exposées par la famille Odescalchi elle-même.

Le Palais de Venise (Rome) renferme aujourd'hui, dans les hauteurs de sa tour médiévale, un ensemble d'armes plus anciennes que le fonds principal, de provenances diverses et qui présentent un état de conservation variable. Elles sont répertoriées sous la terminologie «d'armes archéologiques». Très minoritaires au regard du reste de la collection, elles n'ont guère retenu l'attention jusqu'à présent et ont simplement fait l'objet d'un recollement récent, qui laisse d'ailleurs imaginer des lacunes pour cet ensemble archéologique, dont l'étude est intéressante à un double titre²: d'une part, comme composante d'une collection soigneusement pensée au temps où cette pratique était à son maximum en Europe, d'autre part parce que les objets eux-mêmes complètent les fonds archéologiques par ailleurs connus et ouvrent ainsi à des comparaisons. En outre, le développement récent des études sur la guerre invite à identifier et réactualiser des corpus sur ce sujet³. Une attention particulière a été accordée à l'aspect technique de cet ensemble. Le fonds étudié est composé d'une cinquantaine de pièces inédites: quinze casques, deux cnémides, deux cuirasses, deux ceintures, cinq épées dont deux avec fourreaux, cinq pointes de lances, huit haches, une paire de mors de chevaux, et une série de pointes de flèches (fig. 1). Les archives livrent peu d'informations sur les origines précises de ces objets qui ont été acquis au fil du temps par Ladislao Odescalchi. Pour la très grande majorité d'entre eux, ils sont originaires de la péninsule italienne, aussi bien méridionale que septentrionale. Un casque nord-alpin se singularise dans cet ensemble mais pour des raisons morpho-typologiques bien précises dans le contexte intellectuel de la fin du XIX^e siècle. Ces mobiliers sont datables pour l'essentiel du premier millénaire avant notre ère avec des distinctions de détails entre ces différents objets qui renouvellent la documentation sur les armes anciennes.

¹ Ainsi, les casques de la collection Odescalchi, encore inconnus des archéologues, n'ont pas été intégrés dans des travaux de synthèse de référence: Egg 1986 et 1988 où ces casques ne figurent pas dans le corpus.

² J'ai pu conduire cette étude en septembre 2006, après un premier travail en 2005. Je remercie vivement le professeur Claudio Strinati, surintendant, et Maria Giulia Barberini, conservatrice au Palais de Venise qui souhaitait que ces objets soient étudiés par

un archéologue spécialiste en métallurgie. Je tiens également à remercier Silvano Germoni pour son accueil et son aide. Sur la collection Odescalchi, Barberini 2006.

³ On notera ici en particulier des ouvrages récents sur le sujet qui accordent une place privilégiée au mobilier archéologique, aux armes elles-mêmes, à l'image de: Born/Hansen 2001; Bottini 1993; Carman/Harding 1999; Guerrieri 2004.

Nature Objet	N° inv.	Dimensions max. (en cm)	Poids (en g)	Laboratoire N° prélèvement	% d'étain (moyenne des mesures)	N° fig.
Casque B F	1022-1727	L = 26; H = 24,5	687	P 1 et P 2	Sn = 8 % env.	2a-j
Casque corinthien	1730	30 x 19; H=23	1705			3a-b
Casque corinthien	959-1725	L=19; H=20,5	1224			4a-b
Casque apulo-corinthien	1299-1726	26 x 21; H=32	1423			5a-f
Casque chalcidien	1720	24 x 20,5; H=18/25	3400			6a-d
Casque chalcidien	1719	23 x 17; H=20/24	1106			7a-g
Casque picénien	1319	30,5/21; H=20	1679	P 7	Sn=3 % env.	8a-g
Casque picénien	1728	24,5 x 21; H=16	1110			9a-d
Casque Negau	1729	22 x 21; H=18	855	P 3	Sn=8 % env.	10a-c
Casque Negau	1732	L=23; H=20	Trop corrodé	P 6	Sn=7 % env.	11a-c
Casque Negau	1722	23 x 22,5; H=22	1564	P 4 et P 5	Sn=7 % env.	12a-c
Casque celto-italique	1724	22 x 19; H=20	1995			13a-e
Casque celto-italique	1723	21 x 20; H=19	1293			14a-c
Casque celto-italique	1301	22 x 19; H=17	967	P 8	Sn=7 % env.	15a-d
Casque celtique	1731	20,5 x 20; H=18	Trop corrodé			16a-d
Cnémides	1734/1735	L=50	937/918	P 9 (1735)	Sn=6/6,5 %	17a-b
Plastron de cuirasse	1738	32 x 27,5	665			18a-c
Cuirasse articulée	1739	Différentes pièces	484/118/103			19a-b
Ceinture	1171	32 x 27,5	277			20a-b
Ceinture	1748	28,5 replié; H=17,5	673			21a-b
Ceinture	1742		307			22a-b
Épée	1723-1540	L=65,5	1004			23a-b
Épée et fourreau	986-1144	L=43,3 et 34,5	423/315			24a-c
Épée et fourreau	807-1142	L=42,7 et 33,5	366/corrodé			25
Épée	794-1141	L=36,8	455			26
Épée en fer pliée	699-1278	/	Trop corrodé			27
Couteau	1744	L=26,5	105			28
Mors	1740	/	403			29
Hache	482-1211	L=10,5	156			30
Hache	1228	L=14,4	260			31
Hache	1498-1172	L=10,4	176			32
Hache	470-1125	L=14,5	650			33
Hache	680-1136	L=19,4	669			34
Hache	473-1127	L=17,8	317			35
Hache	1039-1145	L=21,5	643			36
Hache	1253-1146	L=25,4	542			37
Pointe de lance	715-1137	L=45,8	505			38
Pointe de lance	A	L=22	177			39
Pointe de lance	B	L=21	178			40
Pointe de lance	C	L=17	139			41
Pointe de lance	D	L=15	116			42
Pointes de flèches	Sans	Divers	2 à 12			43

Fig. 1 Tableau récapitulatif des mobiliers archéologiques de la collection Odescalchi (Rome).

LES CASQUES ANCIENS DE LA COLLECTION

Les quinze casques viennent en majorité de la péninsule italienne, de l'extrême sud jusqu'aux confins celtiques, à l'exception d'un casque provenant de Normandie (France) qui est également le plus ancien de la série.

Leur état de conservation est variable. Ils sont fragilisés et, sur certains exemplaires, de micro-fragments tendent même à se détacher à la moindre manipulation, invitant à un programme de restauration pour leur conservation, qu'ils soient en alliages cuivreux ou en fer. Certaines parties sont lacunaires sur les casques en plusieurs pièces, en particulier les paragnathides. Des remontages anciens, parfois datant sans doute de

la création de la collection ont parfois été proposés. Tous les exemplaires ont perdu leur garniture interne en matériaux périssables qui constituait une couche intermédiaire, indispensable, entre le métal et la tête. Certains casques, non restaurés depuis leur découverte, en portent néanmoins des traces fugaces.

Casque de tradition d'Europe tempérée

Le casque «normand» (fig. 2)⁴

Les archives Odescalchi mentionnent un achat à Paris le 12 juin 1902, pour le compte de Ladislao Odescalchi, d'un casque appartenant à feu Léonce de Glanville, originaire de Rouen⁵. Cet objet se rattache en fait à un ensemble de neuf casques trouvés fortuitement en 1832 à Bernières d'Ailly dans le Calvados⁶. Deux d'entre eux furent exposés à Paris en 1867, lors de l'exposition universelle, dont celui de Léonce de Glanville. Les casques étaient alors mal datés, attribués aux «Gaulois faute de mieux», comme le note Gabriel de Mortillet dans son livret de présentation de l'exposition destiné aux membres du congrès international d'anthropologie et de préhistoire qui eut lieu justement à Paris en 1867, alors que s'ouvrait le Musée des Antiquités Nationales à Saint Germain-en-Laye⁷. Lorsque Ladislao Odescalchi acquiert ce casque, il possède déjà une imposante collection d'armes, y compris des mobiliers archéologiques. Cet exemplaire l'intéresse particulièrement dans la mesure où il présente des analogies avec les casques italiques à crête mis au jour dans les ensembles villanoviens comme ceux de Tarquinia⁸. Il pense alors en quelque sorte clore une filiation entre les exemplaires italiques et celui de Bernières qu'il envisage comme une copie tardive. Ce type de casque est connu dans le cercle restreint des érudits et des archéologues que Ladislao Odescalchi côtoie pour la constitution de sa collection et dans ses relations. En 1915, Léon Coutil mentionne un casque similaire, celui de d'Acy Costa de Beauregard⁹. Il présente également une planche synthétique dans laquelle on retrouve les principaux types de casques dits à crête. Ceux de Bernières incarnent en France dès le XIX^e siècle le prototype du casque gaulois dont on se plaît bientôt à coiffer la tête de Vercingétorix¹⁰. Les attributions chronologiques de ce type de mobilier sont toujours délicates dans la mesure où ce type de dépôts au sein desquels ils ont été découverts n'a pas de mobilier associé et un contexte archéologique souvent peu parlant¹¹. Néanmoins, les révisions chronologiques récentes et les études technique, invitent à placer les casques de Bernières d'Ailly au Bronze final III a en chronologie française (Ha A2 en chronologie allemande), soit au XI^e siècle avant notre ère environ, bien antérieurs à ce que l'on imaginait au moment où le casque entre la prestigieuse collection Odescalchi¹². Si influence il y eut, entre les différents types de casques à crête, c'est en suivant un phénomène complexe et plutôt du Nord vers le Sud

⁴ Il porte le numéro d'inventaire 1022-1727.

⁵ Je remercie Giulia Barberini, conservatrice au palais de Venise (Rome) qui a étudié les archives de la famille Odescalchi et y a trouvé cette information qu'elle m'a très aimablement communiquée.

⁶ L'exposition de Rouen de novembre 2005 à février 2006, a permis récemment une présentation partielle de ces objets. Voir *La Normandie 2005*.

⁷ Mortillet 1867. Sur cette période et les débats relatifs à la chronologie et aux périodisations dans l'histoire de l'archéologie du XIX^e siècle, Lehoërf 2009, 1107-1134.

⁸ Hencken 1968. Également, von Hase 1988, 195-211. Pour une étude technique plus récente de ces casques, Lehoërf 2007, 180-215; 186; 189; 196-197; 199-201; 211-212; 241.

⁹ Coutil 1915, 163-225. C'est l'exemplaire aujourd'hui conservé à Philadelphie.

¹⁰ De manière anachronique, ce casque a en effet servi de modèle à celui que l'on imagina un temps sur la tête de Vercingétorix, comme dans le tableau de Lionel Royer daté de 1898 et actuellement conservé au musée Crozatier du Puy-en-Velay. Au cours du temps, il finit par incarner «Le» casque gaulois à plumes, et passa même dans le registre du grand public en coiffant Astérix, le plus populaire des Gaulois d'aujourd'hui. Voir Lehoërf 2009, 1115-1116.

¹¹ Ces découvertes sont au cœur de l'immense dossier en plein renouvellement sur les dépôts métalliques complexes. Pour une étude technique de mobiliers métalliques identiques en dépôt, en rapport avec l'armement, voir Lehoërf 2008, 95-106.

¹² Le reste des casques est conservé aujourd'hui à Falaise, en dehors de l'exemplaire de Philadelphie.



Fig. 2 Casque n° 1022-1727 du Bronze final provenant de Bernières d'Ailly (Calvados, France): **a** photographie de face du casque. – **b** Photographie de profil du casque. – **c** Photographie de détail du recouvrement des deux tôles A et B et du renforcement de leur fixation par un système de tiges coulées et qui fait office de rivet. – **d** Photographie de l'intérieur du casque, de la même zone, où les têtes de rivets de fixation sont visibles. – **e** Photographie de détail de la tôle A repliée sur la tôle B dans la moitié supérieure du casque formant le triangle de la forme générale. Le décor sur les bords de la tôle est également visible. – **f** Photographie de l'un des deux «porte-plumes» latéraux obtenus en fonderie et fixés par rivetage. – **g** Photographie de l'arrière de l'un des deux «porte-plumes» latéraux. Les têtes des quatre rivets y sont bien visibles, ainsi que l'une des 4 languettes internes.

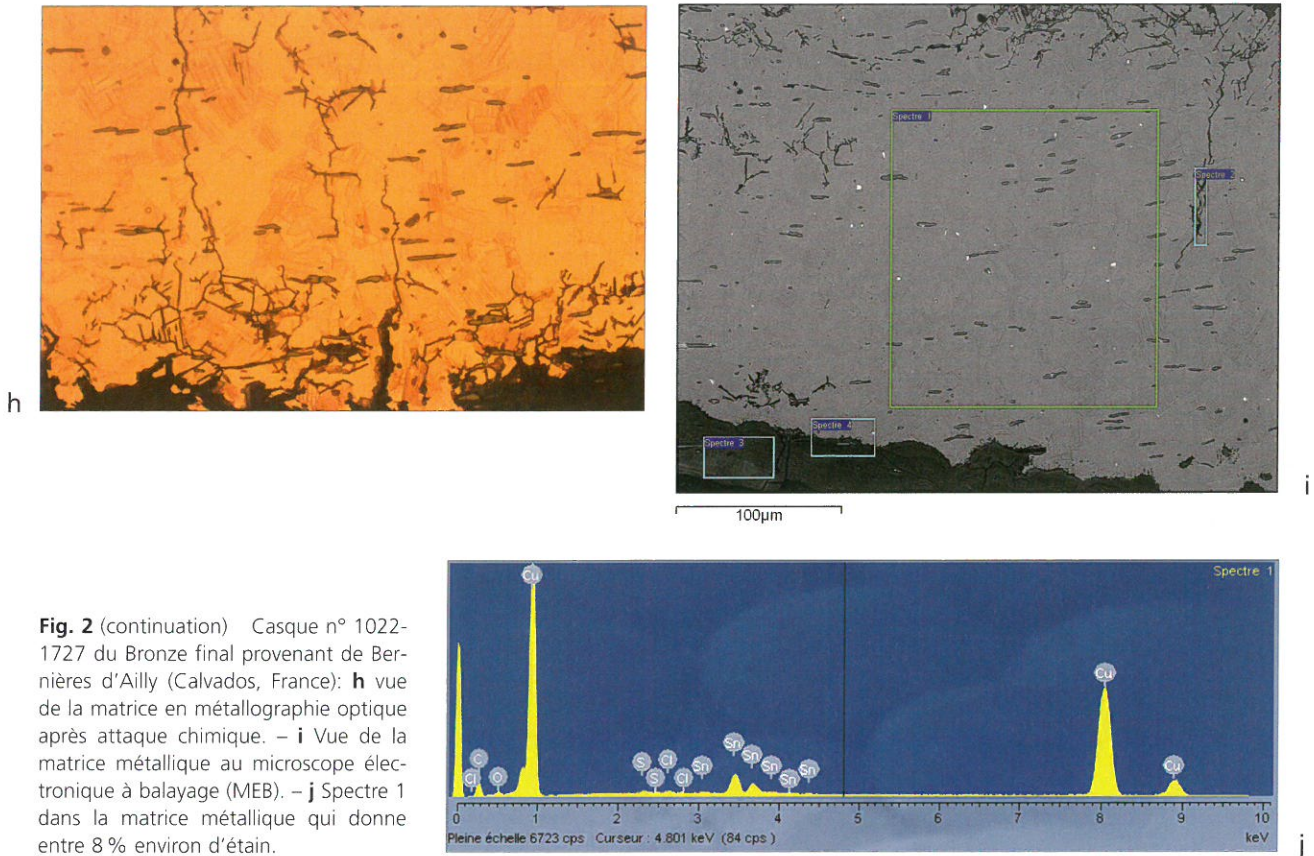


Fig. 2 (continuation) Casque n° 1022-1727 du Bronze final provenant de Bernières d'Ailly (Calvados, France): **h** vue de la matrice en métallographie optique après attaque chimique. – **i** Vue de la matrice métallique au microscope électronique à balayage (MEB). – **j** Spectre 1 dans la matrice métallique qui donne entre 8 % environ d'étain.

que le contraire puisque les casques villanoviens sont plus tardifs, datables pour l'essentiel du VIII^e siècle avant notre ère¹³. Le casque conservé à Rome pèse 687 grammes. Il est représentatif de l'ensemble du dépôt, d'un point de vue typologique et technique (fig. 2a-b). Il est composé de deux tôles principales baptisées A et B qui ont été réalisées à partir de deux ébauches qui ont été ensuite martelées. Le décor de lignes est réalisé et le montage est effectué. Au niveau de la base de la calotte (ou timbre dans le vocabulaire des casques), la tôle B est insérée des deux côtés sous la tôle A avec un chevauchement des deux pièces (fig. 2c-d), sans superposition alternée comme c'est le cas pour les casques à crête villanoviens¹⁴. La fixation est assurée par trois rivets très proéminents qui ont également un usage esthétique, dont la partie matée est visible à l'intérieur (fig. 2d). La partie supérieure triangulaire est également fixée par un même système de superposition de tôles, toujours la B sous la A, cette dernière étant repliée sur la B (fig. 2e). Le décor visible est formé de lignes parallèles présentant une certaine irrégularité. Aucun prélèvement offrant une vue de la section transversale du décor n'a été possible. La distinction entre gravure (enlèvement de matière) et ciselure (déplacement de matière) reste donc hypothétique.

Les casques légèrement plus tardifs de la même zone géographique présentent une alternance des tôles entre le bas et le haut du casque, assurant ainsi un meilleur maintien¹⁵. Les « porte-plumes » latéraux sont coulés séparément, fixés par quatre rivets, visibles à l'extérieur comme à l'intérieur (fig. 2f-g). Ces pièces creuses en leur centre devaient contenir des plumes, du crin animal ou une matière dont la forme et la cou-

¹³ Sur ces casques, voir La Normandie 2005, 96-97. Sur les casques de cette période, Lehoërf à paraître a.

¹⁴ Pour ces casques, d'un côté c'est A sur B, et de l'autre B sur A.

¹⁵ Lehoërf à paraître a.

leur jouaient de contraste avec le jaune du casque. La tôle est ourlée dans le bas du casque dans une phase ultime du travail (fig. 2g). Ce procédé est traditionnel sur les casques et les cuirasses d'Europe tempérée de cette période du Bronze final. Enfin, à l'intérieur du casque, subsiste un fragment de tôle également fixée par rivetage qui est présent à quatre endroits, aux recouvrements des tôles A et B, et à l'arrière de la zone de fixation de chaque «porte-plume». Ces tôles dans la partie basse, en forme de languette, fixées par deux rivets devaient jouer un rôle dans la fixation de la garniture interne du casque (fig. 2g).

Deux fragments de chacune de ces tôles A et B ont été observés en laboratoire. Ces examens ont permis d'avoir des informations sur leur histoire thermo-mécanique grâce à une étude de la microstructure. Les macles mécaniques (sorte de «quadrillage») présentes dans la matrice métallique indiquent un matériau laissé dans un état déformé. Le matériau comporte des inclusions de sulfures en assez grand nombre, comme on en trouve dans les tôles de cette époque au nord des Alpes pour la fabrication des casques ou même des cuirasses¹⁶. L'étude de ces sulfures, leur allongement dans une section transversale de la tôle indique un allongement de type biaxial dans des proportions de l'ordre de 70-80 % de l'ébauche initiale (fig. 2h)¹⁷. Le martelage est donc important, pas aussi élevé qu'on peut le trouver, approchant les 90 % dans certaines tôles de la même époque. La corrosion intergranulaire est très présente sur ce matériau très fragilisé.

Les analyses de composition ont été réalisées par un procédé couplé à un Microscope Electronique à Balayage (MEB), ce qui permet de visualiser la zone analysée (analyse faite en trois dimensions sur une plage visible en deux dimensions) et d'éviter au maximum de procéder à des mesures dans des secteurs de corrosion, souvent présents sur ces matériaux anciens, et qui faussent les résultats (fig. 2i-j)¹⁸. Elles indiquent que le matériau de ces tôles principales est un alliage binaire à environ 8 % d'étain. Ce résultat est compatible avec le type de mise en forme choisi par l'artisan dans lequel le martelage est abondant, ce qui devient extrêmement difficile au-delà de 14-15 % d'étain¹⁹. Ce taux d'étain est également cohérent avec l'usage de cet objet, s'il a bien été utilisé comme équipement de protection, pour lequel il ne doit être ni trop dur, ni trop mou, ni trop cassant.

Casques de tradition hellénique

Les casques corinthiens archaïques

La collection Odescalchi renferme deux exemplaires de casques corinthiens de type semblable, mais dans un état de dépôt et de conservation différent.

¹⁶ Pour une étude technique récente de cuirasses, Lehoërf 2008, 102-105 pour le scénario de fabrication.

¹⁷ Pour le détail de ces calculs, Lehoërf 2007, 160; 241 ainsi que Piccardo/Pernot 1997, 43-52.

¹⁸ Les analyses ont été faites au laboratoire de l'IRAMAT (Bordeaux, UMR 5060), avec la collaboration de Michel Pernot (CNRS), que je remercie ici. Afin de vérifier cette hypothèse, et de démontrer que seules des analyses de micro-fragments peuvent être valides, des analyses ont été effectuées volontairement dans des zones sans corrosion visible (zone de type 1), à cheval sur des zones saines et corrodées (zone de type 2), et plus largement dans des zones corrodées (zone de type 3). Plusieurs mesures ont été faites, dans des secteurs différents mais toujours avec les mêmes critères, et à des échelles différentes. Le résultat est sans appel: les chiffres s'échelonnent de 8 % environ d'étain (zone 1, matrice métallique), à 18 % (zone 2, matrice métallique et corrosion) et jusqu'à plus de 40 % (zone

de type 3, corrosion majoritaire). Cette expérience confirme le fait que les analyses de composition des objets archéologiques doivent être effectuées selon des procédés qui impliquent des prélèvements sur l'objet et une visualisation des zones analysées. Cela exclut donc les prélèvements par micro-forets de poudre qui comporte toujours de la corrosion ou les analyses en surface qui comportent les mêmes types de risques.

¹⁹ La limite de solubilité de l'étain dans un alliage binaire cuivre-étain et dans des conditions d'équilibre standard est de 15,8 %. Au-delà de ce seuil, le mélange ne peut être homogénéisé, ce qui en rend problématique la déformation plastique (à froid pour les alliages cuivreux). Pour comprendre un objet sur le plan technique il est donc toujours nécessaire d'établir un lien entre le matériau et le travail artisanal, de la fonderie au produit fini afin d'analyser les stratégies de fabrication et leurs motivations, techniques, économiques, sociales, culturelles, qui sont souvent imbriquées.



Fig. 3 Casque corinthien 1730: **a** photographie générale de face. – **b** Photographie du profil droit du casque.

Le casque 1730 est de type corinthien ancien (ou «Topfhelm²⁰»), sans provenance et sans mention d'achat dans les archives familiales (fig. 3a-b)²¹. Il est datable du VII^e siècle avant notre ère et pèse en l'état 1700 grammes et devait approcher les 2 kg à l'origine si l'on tient compte des lacunes. Les parois sont épaisses, avec des variations, de l'ordre de 2 à 8 millimètres. Il est entier sur sa face et présente une lacune à l'arrière, au-dessus de la nuque, du côté du profil droit. Le côté gauche est en revanche bien conservé, ce qui permet d'en connaître le détail du profil. Ce type de casque, bien connu dans le monde grec archaïque, était une pièce maîtresse de l'équipement hoplitique. L'exemplaire Odescalchi appartient à un type ancien en une seule pièce, lourd, aux parois épaisses²². Les couvre-joues sont importants, compris dans l'ensemble. Le protège-nez se prolonge assez bas, légèrement évasé dans sa partie inférieure. De manière très classique sur ce type de casque, l'exemplaire 1730 est muni d'une série de perforations le long des ouvertures faciales qui jouent un rôle fonctionnel (pour attacher la garniture interne) autant que décoratif (fig. 3a). Les observations visuelles indiquent que la fonderie tient une place déterminante dans la mise en forme de ce casque. Le travail de martelage, avec une vraie déformation plastique, n'apparaît que sur des types un peu plus tardifs, dès le VI^e siècle. Aucune vérification de cette hypothèse en laboratoire n'a été réalisée pour ce premier travail sur la collection. Il n'a pas fait l'objet d'une transformation ultime avant son dépôt, ce qui n'est pas le cas du second exemplaire de casque du même type.

²⁰ Le type de «Topfhelm», dans Feugère 1994, 16; voir également Borchhardt 1972, Born/Hansen 1994, Pflug 1988, 65-106 et Blyth 1988, 53-58, planches VI-IX.

²¹ C'est en fait le cas de la majorité des objets archéologiques. Les archives du Palais de Venise ne portent pas d'autre mention que celle de la collection Odescalchi. Dans les archives de ce dernier, G. Barberini n'a pas, à ce jour, retrouvé de traces d'ac-

quisition des mobiliers provenant d'Italie, contrairement à l'exemplaire venant de France qui est atypique dans l'ensemble. Étant donné l'importance des archives de cette famille italienne qui sont encore conservées pour partie dans des fonds privés, et dans lesquelles ces questions d'objets archéologiques sont marginales, le fait n'a rien de très étonnant.

²² Il est très proche de celui mentionné par Pflug 1988, 77.

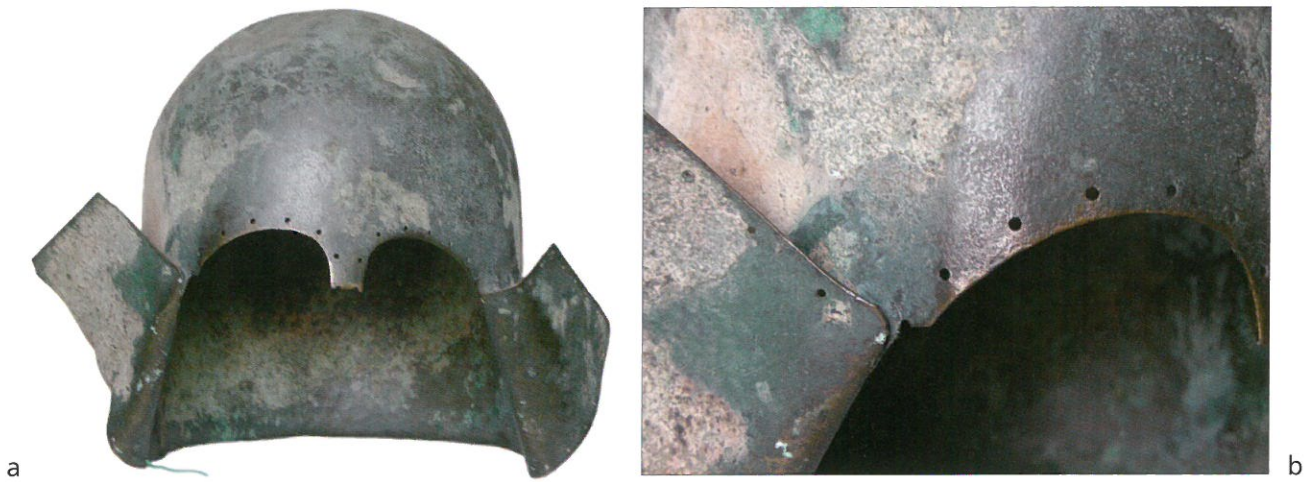


Fig. 4 Casque corinthien 959-1725: **a** photographie générale de face avec les deux protège-joues repliés et rabattus de manière symétrique. – **b** Détail du repli du protège-joue droit et de la série de perforations de bordure.

Le casque 959-1725 (**fig. 4a-b**) est également de type corinthien ancien, toujours sans provenance et également datable du VII^e siècle avant notre ère. Néanmoins, il est sans doute légèrement plus tardif que l'exemplaire 1730²³. Ses parois sont un peu plus fines et il pèse en l'état 1224 grammes et ne devait pas atteindre 1,5 kg à l'origine si l'on tient compte des lacunes actuelles. Le travail de déformation plastique semble être plus marqué. Il a d'ailleurs été nécessaire non seulement pour la fabrication, mais également pour la transformation de l'objet dans sa phase ultime d'utilisation. Cet exemplaire possède en effet la particularité d'avoir les couvre-joues repliés vers l'extérieur. Le protège-nez est fragmenté à mi-hauteur. Cette déformation rend inutilisable le casque comme arme de protection. En revanche, cette forme de destruction entre dans un rituel de dépôt de l'objet. D'autres exemplaires présentant les mêmes caractéristiques sont connus, en particulier à Olympie où les casques de ce type sont nombreux²⁴. Cette fragmentation symbolique d'un objet marque la fin de son usage sur le plan fonctionnel. Il entre alors dans une autre catégorie. C'est le cas des objets abandonnés après un bris ou une déformation ritualisés et que l'on trouve dans de nombreux dépôts en Europe, ou dans des sanctuaires. La pratique est moins en vigueur dans le monde hellénique hors de l'espace la Grande-Grèce. En outre, ce geste a parfois été difficilement compris pour le métal qui est un matériau recyclable. Des fragments d'objets, plus petits qu'un tel casque, symbolisant la pièce entière, ont ainsi été interprétés comme des morceaux destinés à la refonte. L'étude de ces ensembles et ses objets qui les composent, invite désormais à les considérer plutôt comme des porteurs d'une symbolique qui ne réclamait pas la pièce dans son intégrité mais simplement un fragment qui incarnait l'objet en entier et qui n'a jamais été destiné à être refondu.

Casque apulo-corinthien

La collection Odescalchi renferme un exemplaire de casque apulo-corinthien très caractéristique (**fig. 5a-f**). Il porte le numéro d'inventaire 1299-1726 et pèse en l'état 1423 grammes. Le bas du casque est fermé, avec une morphologie proche celle des types B²⁵. Néanmoins, dans le détail, son ouverture pour les yeux,

²³ Pour la bibliographie, voir supra.

²⁴ Pour les découvertes faites à Olympie, Kunze 1937-38, 5-27; 1938-39, 76-118; 1956, 74-117, Kunze 1958, 118-151, Kunze

1967, 111-183; voir également Blyth 1988 pour les réflexions sur la technique et la planche VI.

²⁵ Pour la typologie des casques, Bottini 1988, 107-136.

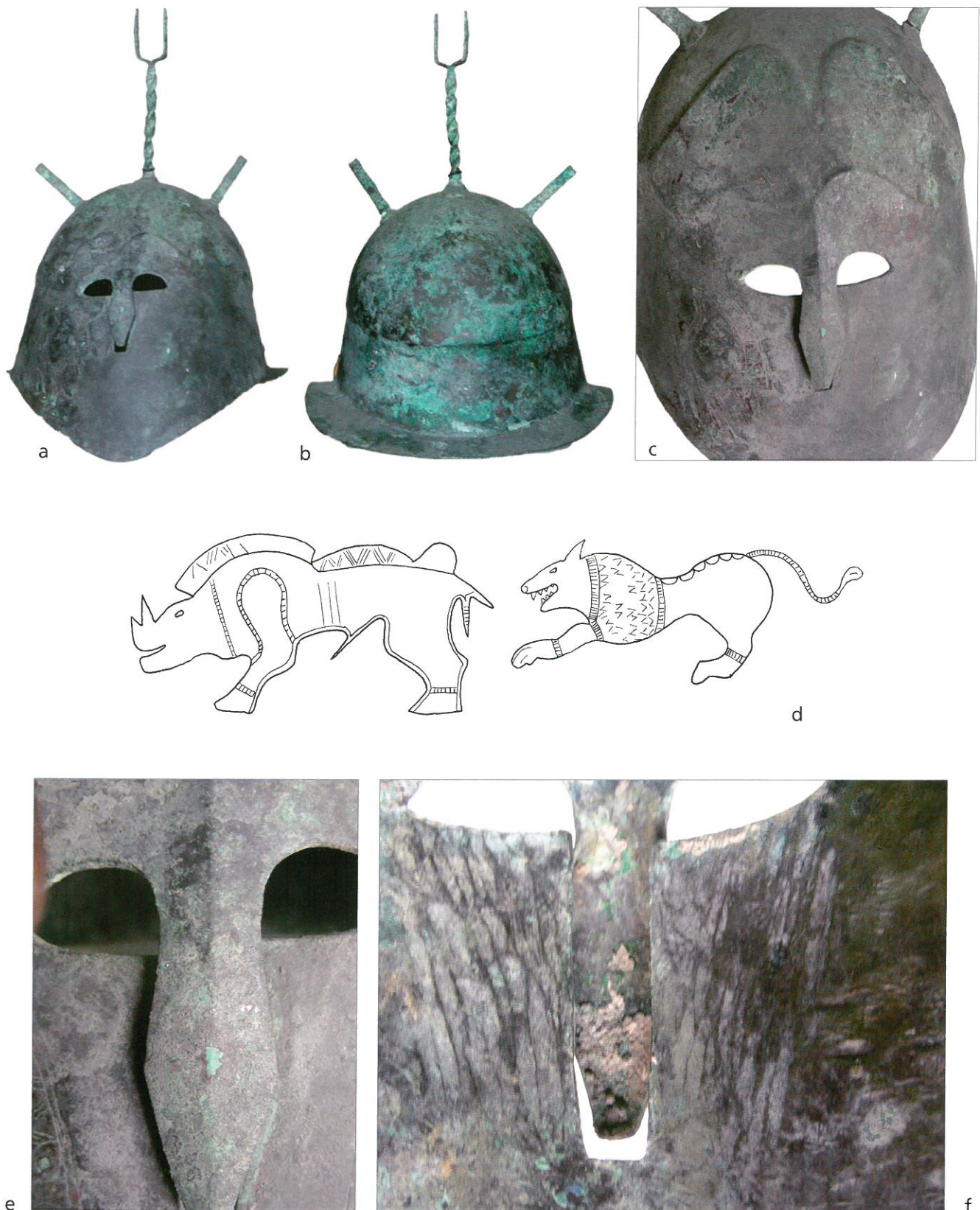


Fig. 5 Casque apulo-corinthien 1299-1726: **a** photographie générale de face. – **b** Vue arrière. – **c** Vue plongeante sur le devant du casque. – **d** Détail du motif latéral du côté gauche, qui a son exact pendant du côté droit mais qui est un peu plus effacé. – Éch. = 2:3. – **e** Détail de l'ouverture des yeux et du nasal. – **f** Vue interne du casque au niveau des yeux et du nasal qui met en évidence les traces de martelage.

son nasal découpé dans la tôle et martelé, la forme des reliefs marquant les sourcils et le front, ainsi que le dessin incisé de part et d'autre le placent plutôt dans un type C. Les traces de martelage sont bien visibles à l'intérieur, au niveau du nasal et des yeux. Il est très bien conservé même si une restauration de surface lui rendrait un éclat quelque peu perdu. Il a gardé en particulier la fourche sommitale faite avec une pièce torsadée et rivetée qui supportait l'aigrette, et les deux pièces latérales les plumes²⁶. Le dessin qui figure de part et d'autre est une poursuite de deux animaux, un sanglier aux allures de rhinocéros, suivi d'un félin (un lion d'après la crinière) dont la représentation est possible sur ce type de casque (**fig. 5d**)²⁷. Le dessin est très similaire à celui d'un autre exemplaire de casque de ce type, également dans une collection privée dépourvue d'un contexte archéologique très précis²⁸. Ces casques ont des provenances d'Italie méridionale lorsque le contexte est connu²⁹.

Casques chalcidiens

La collection Odescalchi est riche de deux casques chalcidiens, de types et de chronologies différentes, qui, l'un comme l'autre, sont des pièces exceptionnelles.

Le casque qui porte le numéro d'inventaire 1720 est un casque Chalcidien de type III sans provenance (**fig. 6a-d**)³⁰. Ce modèle précoce porte encore un étroit nasal mais est caractérisé par des protège-joues allégées en taille et décorés, ici de chaque côté d'un bélier (**fig. 6b**) qui rappelle pratiquement à l'identique l'exemplaire de Locres sur lequel les yeux sont rapportés³¹. Il est également proche par certains détails du casque que porte le guerrier en marbre longtemps associé à la figure de Léonidas³². Il est donc également datable du V^e siècle avant notre ère. Il pèse dans son état actuel 3400 g. C'est l'exemplaire le plus lourd de ce fonds Odescalchi. Il est parfaitement bien conservé même si la surface en est ternie et ne rend donc pas justice à ce qu'il fut au moment de sa fabrication, en particulier à la brillance et à l'éclat jaune qu'il devait avoir. Il a été réalisé essentiellement en fonderie à partir d'un modèle en cire portant déjà les détails de son décor³³. Les parois sont épaisses de 2 mm environ avec des variations selon les endroits. Le bronzier qui a réalisé cet objet était un excellent fondeur. Il lui a néanmoins fallu employer une quantité importante de métal. La résistance au choc d'un casque coulé impose une épaisseur minimale des parois. Ici, contrairement aux choix techniques pratiqués pour la majorité des casques, la fonderie a été privilégiée. Elle conduit à un casque aux parois épaisses et particulièrement lourd à porter, surtout s'il est associé au reste de l'équipement de type hoplitique³⁴. Un travail par martelage permettrait un amincissement, un allègement du poids, tout en préservant une résistance du matériau. Dans le détail, s'il est laissé martelé, il encaissera le choc sans se déformer mais sera peut-être plus susceptible de se fissurer s'il est trop proche de son point de rupture; inverse-

²⁶ Bottini 1988, 108.

²⁷ Le motif du casque Odescalchi est très proche de celui qui est donné dans Bottini 1988, 117, qui est toutefois sur un modèle de type B.

²⁸ Bottini 1988, 117 fig. 14. On retrouve le couple sanglier-félin, pratiquement à l'identique, mais sur un casque dont le nasal est différent. L'exemplaire de Canosa (Bottini 1988, 123) est plus proche dans sa morphologie mais le couple sanglier-lion est cette fois séparé avec un seul animal de part et d'autre et non sous la forme de deux couples affrontés.

²⁹ Bottini 1988, 135.

³⁰ Pflug 1988, 137-150, part. fig. 2, p. 138. Sur ces casques, voir également, Kunze 1994, 27-100.

³¹ Egg 2002, 20 et catalogue 34.a.

³² Buste en pierre laconien du V^e siècle avant notre ère, mis au jour sur l'acropole de Sparte et associé généralement au roi Léonidas.

³³ Aucune vérification n'a pu être faite en laboratoire. C'est donc une hypothèse qui repose uniquement sur les observations visuelles et sur un travail de comparaison.

³⁴ La morphologie et la date font de ce casque une composante possible d'un équipement hoplitique comportant également, pour le seul armement défensif, un bouclier, une cuirasse, des cnémides. Des estimations du poids total d'un équipement hoplitique ont été proposées par certains chercheurs, de 15 à près de 30 kg. Voir en particulier Snodgrass 1964, et Snodgrass 1967 ou bien les calculs les plus élevés de Hanson 2007. La part du métal peut être estimée à la moitié environ du total de cette masse, soit de l'ordre de 7-10 kg par équipement complet. Le reste est fait de matière organique pour l'essentiel (bois, cuir, tissus) qui ont le plus souvent disparu.



Fig. 6 Casque chalcidien 1720: **a** photographie générale de trois-quart face. – **b** Détail du décor à tête de bélier du protège-joue droit. – **c** Profil droit du casque. – **d** Profil gauche du casque.

ment, s'il est laissé dans un état de recuit, il encaissera le choc, mais pourra se déformer. Ces choix de matériaux dans leur composition et leur état métallurgique relèvent d'une stratégie de fabrication qui tient compte à la fois du type de travail effectué par l'artisan et de l'alliage sélectionné. Les observations des objets, les études techniques ou les recherches en laboratoire permettent d'en mesurer avec précision certains paramètres. L'artisan du V^e siècle avant notre ère ne disposait pas de ces moyens de mesure scientifiques. Il n'était pas moins capable, par apprentissages successifs et savoirs empiriques, de décider en connaissance de cause et d'estimer les conséquences de ses choix. La difficulté principale des études techniques est de comprendre non seulement des gestes techniques, mais également leur évolution et les facteurs des innovations. Le second casque chalcidien porte le numéro 1719³⁵ (fig. 7a-g). Il pèse en l'état 1106 grammes, auxquels il faut ajouter le poids des lacunes, soit un poids initial de l'ordre de 1,5 kg environ. Il est plus récent que

³⁵ Tous les objets de la collection ont au moins 2 numéros, ici, les archives photographiques se réfèrent au numéro 710 et les archives anciennes à 11330.



Fig. 7 Casque chalcidien 1719 à paragnathides articulées: **a** photographie générale de face. – **b** Profil gauche du casque. – **c** Détail des perforations de la tôle à hauteur des oreilles et l'amorce du système d'attache des paragnathides articulées. – **d** Vue interne du système d'attache des paragnathides articulées. – **e** Détail du décor sur le frontal du casque. – **f** Détail du couple au sommet du casque. – **g** Détail du motif végétal.

le précédent, de type V avec des protège-joues mobiles (pièces rapportées), de type paragnathides articulées, qui ont ici disparues³⁶. Il présente une particularité notable puisque le nasal est bien présent, alors qu'il disparaît sur la plupart des exemplaires de ce type. Son décor est également atypique dans la mesure où les exemplaires portent en général des éléments végétaux et un registre animalier³⁷. Son état de conservation est moyen, laissant imaginer un exemplaire exceptionnel. Il est à la fois lacunaire pour certaines pièces (les protège-joues, la décoration de sourcils, une partie des pièces sommitales) et en même temps il conserve un certain éclat jaune d'origine et des éléments du décor sur le frontal et au sommet particulièrement intéressants. Les pièces manquantes permettent par ailleurs d'observer en détail certaines données techniques liées à la fabrication. Le système de fixation des paragnathides mobiles est réalisé à partir d'une pièce fixée à l'intérieur par rivetage et un système de tôle découpée qui est assimilable au principe des anneaux dans son fonctionnement (fig. 7c-d). La tôle principale a été découpée pour obtenir des petites ouvertures rectangulaires qui ont été repliées à mi-hauteur afin de former une ouverture arrondie dans laquelle il était possible de passer une tige. Celle-ci maintenait également l'autre partie du système, cette fois, les paragnathides elles-mêmes qui étaient ainsi articulées et pouvaient être relevées (fig. 7c).

Les pièces de décor étaient maintenues avec une double fixation, à la fois un rivet classique qui traverse la paroi, et une soudure dont on voit très clairement les marques aux emplacements où le décor a disparu. Les scènes qui ont subsisté représentent, sur le frontal un homme barbu qui tient deux personnages qui s'affrontent (fig. 7e), sur le sommet un couple qui repose sur une palmette (fig. 7f). De l'autre côté, seule la palmette d'assise a été préservée (fig. 7g).

Casques de tradition italique

Le casque portant le numéro d'inventaire 1319 est un casque picénien à double tôle (fig. 8a-g). Malgré son mauvais état de conservation, il pèse encore 1679 grammes. L'exemplaire le plus proche provient de Numana (province d'Ancône)³⁸. Ce casque pourrait donc être daté de la fin du VII^e siècle avant notre ère. Des rapprochements sont parfois faits avec la production illyrienne. Ce type de casque est de fabrication tout à fait particulière. Le travail est effectué à partir de deux ébauches qui sont fortement déformées à la fois par martelage de type biaxial mais également en rétreinte pour obtenir ces demi-sphères. Sur cet exemplaire, un décor d'oreille est présent sur la tôle extérieure, comme sur l'exemplaire de Numana (fig. 8e). Un fragment du casque a pu être observé en laboratoire. Les sulfures y sont particulièrement allongés, ce qui montre une très grande déformation plastique par martelage. Les estimations permettent de proposer des taux de déformation de plus de 85 % à partir de l'ébauche³⁹. Ce choix technique est cohérent avec la très faible épaisseur de la tôle. Les macles thermiques soulignent un état de recuit, également en adéquation avec l'usage de cet objet, qui doit être en mesure d'encaisser les chocs sans que la tôle ne se brise. Le temps de réalisation a dû être conséquent pour la fonderie des deux ébauches, le martelage, les recuits, l'assem-

³⁶ Pflug 1988, 138 qui est également le type VII de Kunze. Voir aussi Piceni 1999.

³⁷ Le décor animalier peut en particulier persister sur les paragnathides articulées du type V, comme sur l'un des exemplaires conservés au musée de l'armée, Paris, qui porte le profil d'un cheval en mouvement. Ce casque a, en outre la particularité, de conserver une partie de la matelassure interne, adhérente au métal. Lehoërf à paraître b.

³⁸ Egg 1986, 171 fig. 119; 1988, 222-270, part. 238; 1999, 117-120. De manière plus large sur le guerrier picénien, Chierici

2003, 521-531; voir également Hencken 1956, 125-178, part. 176, qui mentionne un casque à double tôle de Novilara (sud de Rimini) d'un type proche de celui de la tombe de Sesto Calenda (Montelius 1895-1910, pl. 62). Ces mobiliers qui ont des parallèles dans les tombes illyriennes de Slovénie, datés entre 600 et 500. Sur la tombe de Sesto Calende – Frontini 2004-2005, 27 – où se trouvaient également un rasoir lunaire du VIII^e avant notre ère et une épée en fer avec son fourreau.

³⁹ Le protocole est identique pour tous les casques. Voir *supra*, pour le détail, Lehoërf 2007; 2008.



Fig. 8 Casque picénien 1319 à double calotte: **a** photographie générale de face. – **b** Profil droit du casque. – **c** Vue zénithale du casque. – **d** Vue interne du casque. – **e** Détail du décor d'oreille présent de part et d'autre du casque. – **f** Microscopie optique de la matrice métallique d'un fragment de la tôle interne. – **g** Vue au microscope électronique à balayage du même prélèvement dans un fragment de la tôle interne du casque.



Fig. 9 Casque picénien 1728: **a** photographie générale du casque. – **b** Profil droit du casque. – **c** Vue zénithale partielle du casque qui met en évidence le décor de nervures. – **d** Vue interne du casque avec des traces de martelage.

blage. Les analyses de composition montrent qu'il s'agit d'un alliage binaire de cuivre et d'étain, avec un pourcentage seulement de 3 % d'étain, et des traces de soufre, cohérentes avec les sulfures assez nombreux dans la matrice métallique (fig. 8f-g). Ce taux d'étain est inférieur à la plupart de celui des bronzes de ces époques, offrant un jaune plus orangé qu'un alliage à 12 % d'étain par exemple qui sera jaune clair. Il est néanmoins cohérent avec un tel travail de déformation, la morphologie de l'objet, ainsi que son usage en tant que pièce de protection. Un bronze à 3 % d'étain se martèle mieux qu'un 12 % dans des conditions équivalentes de travail. Moins dur (là encore dans une situation identique, par exemple martelé avant recuit), il pourra cependant être susceptible de se déformer sous un choc violent (son état recuit/martelé joue à nouveau ici). Ce choix peut être préjudiciable à la fonctionnalité d'une protection de tête. Le fait de doubler la tôle et de laisser un vide entre les deux, est une réponse technique pour un matériau donné, dans lequel l'étain a été économisé (c'est un métal rare et cher), mais qui permet la fabrication d'un objet pleinement fonctionnel. L'artisan a choisi une solution qui répond à ses propres impératifs, tout en préservant les intérêts de l'utilisateur et en créant de ce fait un objet à forte charge identitaire puisque ces casques sont facilement identifiables comme «picéniens».

Un autre casque se rapporte à cette morphologie générale proche des casques picéniens et également de la zone alpine, mais sans qu'aucun équivalent stricte n'ait été établi (fig. 9a-d). Il porte le numéro d'inven-



Fig. 10 Casque Negau 1729: **a** photographie générale du casque. – **b** Profil du casque qui souligne les lacunes dans la partie inférieure. – **c** Vue en microscopie optique de la matrice métallique, après attaque chimique, au niveau des zones lacunaires dans le bas du casque.

taire 1728 et pèse, en l'état, 1110 grammes. Il est formé d'une seule tôle, plus épaisse, que celles des types picéniens «classiques» (double tôle), obtenue par martelage d'un ébauche, sur un support mou pour la création du décor⁴⁰. Des traces de ce travail de mise en forme sont encore visibles à l'intérieur. Cette calotte semi-circulaire, de forme régulière s'achève par un bord évasé, sorte de replat, qui est percé d'une série de trous pour un système de fixation, peut-être de la matelassure interne. Ce type de perforations est présent sur les casques picéniens, y compris pour les exemplaires à une seule tôle (dans l'épaisseur), mais formés de plusieurs pièces. Cet exemplaire atypique mais n'a malheureusement pas de provenance connue dans les achats de Ladislao Odescalchi⁴¹.

Casques étrusques

Les trois casques étrusques de la collection sont du même type avec quelques différences de détail. Il s'agit de casques de type «Negau», qui a parfois été appelé de type «Morion», qui n'ont pas provenance

⁴⁰ Il serait intéressant d'effectuer une analyse de composition à partir d'un micro-fragment afin de vérifier la teneur en étain, et voir si elle est aussi basse que pour l'exemplaire précédent ou si l'usage d'une tôle simple et non doublée a entraîné un pourcentage d'étain plus élevé pour une meilleure fonctionnalité.

⁴¹ Les archives consultées appartiennent au fonds privé que Giulia Barberini a pu étudier. Elle signale que d'autres archives de la famille pourraient contenir ces informations.



Fig. 12 Casque 1722 de type de Negau: **a** photographie générale de face. – **b** Photographie de profil. – **c** Photographie en microscopie optique de la matrice métallique.

vation et il mériterait une restauration – ou au moins une stabilisation – urgente. Des fragments de métal se détachent à chaque manipulation. L'un d'entre eux, situé à l'origine près du bord inférieur a été examiné en laboratoire. Le matériau a été laissé dans un état déformé comme l'attestent les macles mécaniques visibles dans la matrice (fig. 11c) et dans la corrosion intergranulaire, logiquement assez abondante vu l'état de conservation à l'œil nu. La présence de macles thermiques indiquent pour leur part qu'un recuit a bien été effectué juste avant cette dernière passe qui ne les a pas effacées. Malgré la présence de cette corrosion qui brouille la lecture de l'image, il faut noter la faible présence des sulfures qui sont en quantité négligeable. Dans cet échantillon, le taux de déformation n'est pas calculable. L'alliage est un bronze binaire 7 % d'étain.

Le casque 1722 possède un profil plus abaissé et il est mieux conservé même s'il présente des zones notables de fragilité (fig. 12a-c). Son poids actuel est de 1564 grammes. Le bord inférieur de la tôle principale est conservé. Les observations effectuées en laboratoire confirment et complètent celle du casque 1732. Les sulfures sont également très peu nombreux dans une matrice métallique cette fois exempte de corrosion intergranulaire très marquée. Ils sont néanmoins assez peu allongés, ce qui laisse supposer une déformation moyenne, et donc une ébauche fine. La paroi présente des épaisseurs comprises entre 0,4-0,5 mm au sommet et 0,6-0,8 mm à la base. En supposant une déformation plastique par martelage de l'ordre 50 % au maximum, et en comptant les polissages, on peut estimer une ébauche d'une épaisseur de 3 mm environ. La matrice comporte des macles mécaniques qui attestent un été déformé, donc une absence de recuit après les dernière phase de martelage et de polissage. L'alliage est également un bronze binaire à 7 % envi-

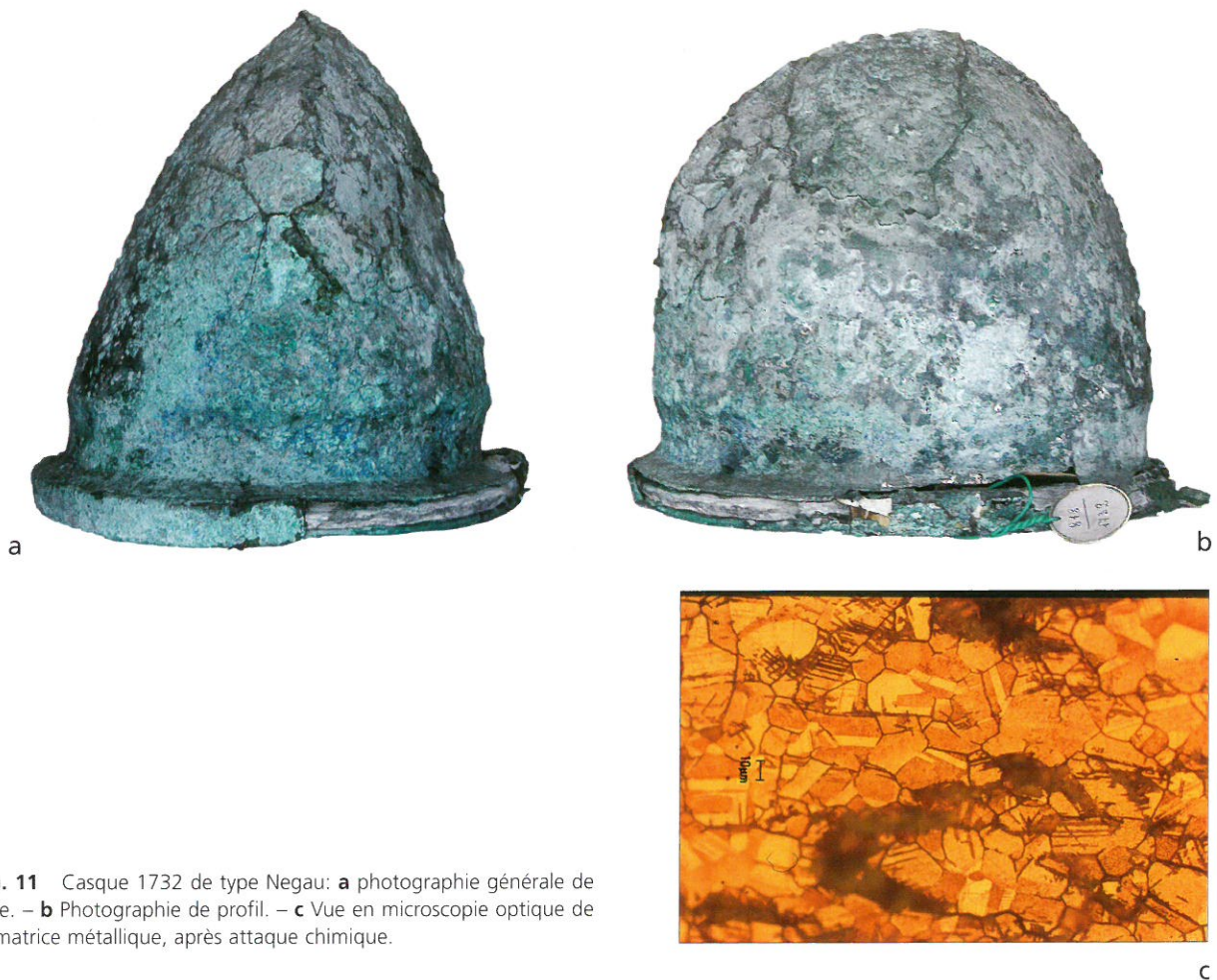


Fig. 11 Casque 1732 de type Negau: **a** photographie générale de face. – **b** Photographie de profil. – **c** Vue en microscopie optique de la matrice métallique, après attaque chimique.

précise⁴². Ce type de casque est en une seule pièce et comporte une arête sommitale. Le rebord inférieur peut être doublé d'une seconde tôle localement⁴³. Les exemplaires de la collection Odescalchi sont relativement simples assimilables au sous-ensemble Vetulonia⁴⁴ dans un état de conservation médiocre en moyenne qui ne laisse pas toujours visible le détail des zones décorées.

Le casque 1729 est de morphologie relativement élancée (**fig. 10a-c**). Son replat inférieur a disparu pratiquement dans son intégralité. Il pèse en l'état 855 grammes. Il ne comporte aucun décor visible. Il est datable du V^e siècle avant notre ère. Les études en laboratoire montre que le métal a été laissé à cet endroit (partie basse) dans un état déformé (macles mécaniques), cohérent avec la mise en forme de cette partie (**fig. 10c**). La calotte elle-même peut à l'inverse être restée dans un état recuit sans avoir été retravaillée, contrairement au bord pour la réalisation des finitions. Seule une autre observation en microscopie optique pourrait le confirmer/infirmier. L'alliage est un bronze binaire à 8 % d'étain, en adéquation avec la chaîne opératoire et l'usage de l'objet.

Le casque 1732 est très endommagé et n'a donc pu être pesé (**fig. 11a-c**). Son profil est proche de celui de l'exemplaire 1729. Il est datable du V^e siècle avant notre ère. Il est dans un très mauvais état de conser-

⁴² La terminologie «Negau» est la plus souvent admise dans les travaux, comme Egg 1986, 41-125 et 189-252 pour l'ensemble des variantes, et Egg 1988, 243-270. La terminologie «Morion» n'est guère utilisée, mais on la trouve par exemple dans Blyth 1988.

⁴³ Egg 1986, 42.

⁴⁴ Ibidem 198-216.



Fig. 13 Casque 1724 de type celto-italique: **a** photographie générale de face. – **b** Photographie de profil. – **c** Détail du bouton sommital qui est une pièce rapportée. – **d** Détail du décor du rebord du casque. – **e** Détail d'un fragment de cuir conservé sous une forme semi-minéralisée à l'intérieur de la calotte.



Fig. 14 Casque 1723 de type celto-italique: **a** photographie du profil gauche du casque. – **b** Photographie en vue zénithale qui met en évidence l'ovale de la calotte. – **c** Détail du bouton sommital qui est une pièce rapportée.

ron d'étain. Une fois encore, logiquement, c'est un matériau compatible à la fois avec les impératifs de fabrication et ceux d'usage, avec des choix culturels spécifiques.

Casques italiques de tradition celtique à bouton sommital

La collection Odescalchi comprend quatre casques de cette famille, trois en alliage cuivreux et un en fer. Certains sont de tradition étrusque et d'autres de tradition celtique⁴⁵.

Le casque 1724 est en alliage cuivreux. Il pèse en l'état 1995 grammes (fig. 13a-e). Il est datable entre le IV^e et le II^e siècle avant notre ère. Le protège-nuque comporte un décor en fonderie sur lequel subsistent des traces de jet de coulée. Il s'agit bien d'un casque de tradition celtique dont le bouton sommital a été coulé séparément (fig. 13c). Cependant, les paragnathides plats le rattachent a priori à une tradition étrusque⁴⁶. C'est donc sous sa forme actuel un objet composite, mais dont le remontage est contemporain, et peut-être erroné. L'intérieur du casque porte des traces de garniture internes qui pourraient être du cuir minéralisé (fig. 13e).

Le casque 1723 est également en alliage cuivreux, d'un poids actuel de 1293 grammes (fig. 14a-c). Il est également datable entre le IV^e et le II^e siècle avant notre ère. En dehors des paragnathides qui ont disparu, ce casque est plutôt en bon état de conservation. Le bord du casque est très proche de celui de l'exem-

⁴⁵ Schaaff 1988, 318-326. La distinction entre les deux se fait sur le bouton sommital coulé dans la masse ou en coulée secondaire et le type de paragnathides. Pour l'armement gaulois, Brunaux/Lambot 1987.

⁴⁶ Schaaff 1988, 319.



Fig. 15 Casque 1301 de type italo-celtique: **a** photographie générale du profil droit du casque. – **b** Vue de l'arrière du casque qui porte différents impacts de coups. – **c** Photographie zénithale du casque. – **d** Photographie en microscopie optique de la matrice métallique qui met en évidence à la fois des macles thermiques encore bien présentes.

plaire 1724. L'avant est arrondi en demi-cercle (droite de la photographie), alors que l'arrière est légèrement plus allongé au dessus du protège-nuque (gauche de la photographie).

Le casque 1301 présente une lacune qui autorise une attribution sans hésitation à un casque de tradition celtique (fig. 15a-d). Il a en effet perdu son bouton sommital qui avait été réalisé à part. Il pèse en l'état 967 grammes et il est datable également entre le IV^e et le II^e siècle avant notre ère. Une étude technique plus approfondie a été rendue possible grâce à cet état de conservation lacunaire. Il ressort de ces observations que la matrice comporte des sulfures en quantité plus abondante que dans les casques étrusques (au moins les types Negau), ainsi que des traces d'inclusions de plomb. Les sulfures sont bien allongés, ce qui correspond à un travail important de martelage de l'ébauche. L'alliage est un bronze à 6,5 % d'étain environ avec des traces de plomb. Ces inclusions n'ont pas empêché la déformation plastique qui a été conduite avec soin, alliant du temps et de la douceur. Le matériau a été laissé dans un état recuit (macles thermiques). On peut en déduire 3 scénarios théoriques possibles: soit après un dernier recuit, le casque a été juste légèrement poli sans que des macles mécaniques ne se forment dans la matrice; le métal a été laissé dans un état déformé mais a connu l'épreuve du feu (recuit accidentel post fabrication); soit enfin, et c'est le scénario retenu, le casque a été laissé dans un état recuit dans l'optique de pouvoir encaisser des chocs, ce qu'il a effectivement subi comme le montrent les traces de coup et la matrice métallique qui vient d'un



Fig. 16 Casque celtique 1731 en fer avec paragnathides en alliages cuivreux: **a** photographie d'ensemble du casque. – **b** Photographie de détail des tissus minéralisés présents sur le casque. – **c** Détail des empreintes de graine présentes sur l'extérieur de la calotte. – **d** Détail des résidus de garniture interne en cuir.

échantillon de l'arrière, dans la zone abîmée, en est une forme de photographie à l'échelle de la matière. Pour valider cette hypothèse, il conviendrait de procéder à une étude de quelques exemplaires celtiques en contexte archéologique bien déterminé.

Le dernier casque de cette famille est en fer et porte le numéro d'inventaire 1731 (fig. 16a-d). Les paragnathides sont en alliage cuivreux. Il pourrait être datable du IV^e siècle avant notre ère⁴⁷. L'ensemble est particulièrement fragile. Néanmoins, l'absence de restauration a permis de conserver des traces fugaces que les restaurations anciennes ne préservaient pas toujours. Le fer conserve en effet, en surface, des traces de tissus minéralisé (fig. 16b), rare sur ces objets et à partir desquelles on peut reconstituer la trame du tissu dans lequel était emballé le casque au moment du dépôt, en sépulture selon toute vraisemblance. Des

⁴⁷ Vitali 1988, 239-284.

traces ont également été identifiées comme d'éventuels vestiges de graines, là aussi en rapport avec des offrandes alimentaires funéraires (fig. 16c). L'intérieur du casque enfin, porte les traces de matelassure interne en cuir (fig. 16d). Malgré l'absence de données sur sa provenance, ce casque de tradition celtique enrichit de manière intéressante les données sur ce type d'objet dans la mesure où ces indices d'usage (à la fois comme armement défensif et pièce d'offrande) sont encore présents, et associent d'autres matériaux au métal.

Cette série de casques présente une assez grande variété morphologique même si l'on peut s'étonner de quelques lacunes, en particulier de l'absence de casques villanoviens à crête pourtant déjà connus en particulier dans les nécropoles de Tarquinia ou de Campanie⁴⁸. Dans la mesure où le casque de Bernières a été choisi comme un fil directeur de l'histoire de cet armement défensif, les casques villanoviens auraient dû trouver, logiquement, leur place. Il faut imaginer que, soit Ladislao Odescalchi n'a pas pu acquérir ce type de casque très convoité, soit le ou les exemplaires achetés manquent dans la collection actuelle du Palais de Venise. Faut-il d'information complète dans les archives sur ce point, il reste difficile de conclure sur le nombre exact de casques, ou même celui des pièces archéologiques de ce fonds.

LES CNÉMIDES

Les cnémides font partie de l'équipement emblématique du guerrier antique. À ce titre, il est tout à fait logique que Ladislao Odescalchi ait souhaité en acquérir pour sa collection. Il voulait en effet que celle-ci soit représentative des armes anciennes connues par l'archéologie. Il ne semble pas avoir eu le même engouement pour ce type de protections que pour les casques, il est vrai plus variés d'un point de vue morphologique.

La collection recèle donc une seule paire portant les numéros 1734 et 1735 (fig. 17a-b). Elle n'a pas de provenance connue, mais la morphologie de ces objets n'est pas sans rappeler les exemplaires mis au jour dans la péninsule italienne dans des ensembles funéraires, comme dans la tombe de Sesto Calende, et en Italie centro-méridionale de manière plus générale. Ce sont des cnémides simples, hautes, sans décor en dehors d'une ligne qui marque le mollet. Ces cnémides rappellent également celles de certaines tombes peintes de Paestum mais également des exemplaires archéologiques comme ceux de la tombe du guerrier de la nécropole de Villamagna⁴⁹. Sans plus de précision sur leur provenance, on peut estimer leur cohérence dans un contexte itاليque entre la fin du V^e siècle et le début du IV^e siècle, peut-être en contexte samnite si cette protection de jambes est associable aux cuirasses de la collection et aux ceintures, peut-être même à un casque Negau⁵⁰. L'étude technique en laboratoire indique une matrice métallique plutôt propre (peu de sulfures), peu déformée après le dernier recuit qui laisse encore apparaître des bords rectilignes des macles thermiques par endroits. L'allongement des sulfures fait apparaître un taux de déformation assez important, sans être considérable, qui se situe dans les 60 % de réduction de l'ébauche initiale.

⁴⁸ La nécropole de Tarquinia Monterozzi était alors connue. Les casques de ce type ont été déposés dans les musées de Tarquinia (anciennement Corneto), du Vatican, de Florence, puis des différentes villes d'Étrurie au fur et à mesure des découvertes. Des musées européens firent l'acquisition également de ces mobiliers villanoviens au cours du XIX^e siècle, dont des casques, comme ceux des musées du British Museum, d'Oxford, de Berlin, du Louvre à Paris, etc. Pour ces découvertes anciennes à Tarquinia, Hencken 1968. Pour une étude métallurgique de ces ensembles, Lehoërf 2007.

⁴⁹ Studi 2000, 161. Pour les cuirasses de ce type et les transformations qui affectent le territoire médio-adriatique entre le V^e et le IV^e siècle, Papi 2000, 138-165.

⁵⁰ Ibidem 161. Le casque de la tombe du guerrier est d'un type différent de ceux de la nécropole de Villamagna mais d'autres exemplaires sans décor s'en rapproche assez fortement. Seule une provenance, avec d'éventuelles associations de mobiliers au moment de l'achat permettrait de trancher. En l'état, on peut juste souligner des associations possibles connues dans des contextes archéologiques bien documentés.

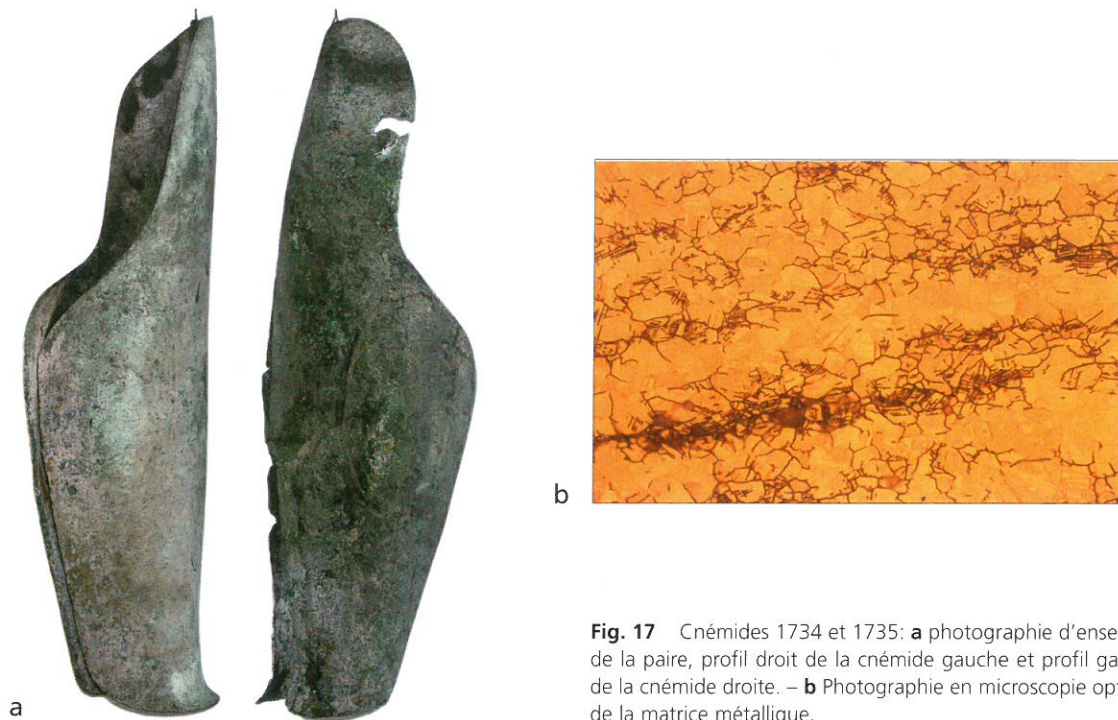


Fig. 17 Cnémides 1734 et 1735: **a** photographie d'ensemble de la paire, profil droit de la cnémide gauche et profil gauche de la cnémide droite. – **b** Photographie en microscopie optique de la matrice métallique.

L'analyse de composition indique un alliage binaire à 6 % d'étain, parfaitement comptable avec le travail de fabrication et l'usage, même s'il est assez faible par rapport aux chiffres le plus souvent obtenus pour l'armement.

LES PLASTRONS DE CUIRASSES

La collection comporte un plastron rigide portant le numéro 1738 d'un poids de 665 grammes (fig. 18a-c). Il est également de provenance inconnue. Le plastron lui-même est constitué d'une tôle martelée correspondant à un travail que des bronziers savent conduire depuis l'Âge du bronze⁵¹. Les finitions (découpe de la tôle, bords ourlés) sont de bonne qualité. Les décors sont rapportés par des petites tôles soigneusement rivetées. Les parallèles les plus proches d'un point de vue typologique sont les plastrons rigides que l'on trouve en Italie centro-méridionale aux V^e et IV^e siècles avant notre ère mais qui ont des lignes qui marquent la poitrine. À moins qu'il ne s'agisse d'un objet plus tardif, dont la place est atypique ici.

Le plastron 1739 s'inscrit dans une série de cuirasses dites à «trois disques» caractéristiques de la région samnite (fig. 19a-b)⁵². Son poids en l'état est de 484 grammes. Cette tôle est fixée sur le buste par un système de languettes articulées relativement fines pour les épaules d'environ 10 cm, un peu larges et longues (18 cm pour la pièce conservée) sous les côtes. Les fragments de la collection laissent supposer que ces attaches devaient peser de l'ordre de 1000 grammes, soit un poids total de l'ensemble d'environ 1500 grammes⁵³. La cuirasse 1739 est lacunaire, mais des pièces essentielles de cet équipement articulé sont

⁵¹ Ce type de travail est visible sur des cuirasses ou des casques d'Europe tempérée, datables des environs de l'an Mil avant notre ère. Lehoërf à paraître a.

⁵² Studi 2000, 163 fig. 47; 164-165 fig. 52; 54-55; 182 fig. 23.

⁵³ Les deux fragments d'épaules pèsent ensemble 103 grammes et celui de côté 118 g. L'estimation est faite par une addition de poids similaires pour l'ensemble du système.



Fig. 18 Plastron 1738: **a** photographie générale de face. – **b** Détail de la décoration au centre du plastron. – **c** Détail de la bordure au niveau de l'épaule gauche.



Fig. 19 Plastron 1739: **a** photographie des différentes pièces de la cuirasse articulée. – **b** Détail du décor sur l'une des pièces d'épaule.

conservées: la tôle principale qui se place sur le buste à trois cercles, deux attaches verticales qui passent sur l'épaule, et une plaque avec une agrafe qui permet de tenir horizontale le plastron au niveau de la taille. La cuirasse Odescalchi est pratiquement similaire, jusque dans les détails du décor, à l'exemplaire de la collection Sachetti conservé au musée de Chieti⁵⁴. Les cuirasses de ce type sont datées des V^e et IV^e siècles avant notre ère⁵⁵. Les représentations qui sont connues, comme sur les tombes peintes (par exemple la tombe 12, de la nécropole d'Andriuolo, Paestum) ou par de petites statuettes montrent que ces cuirasses étaient portées avec des ceintures à double agrafe dont il existe précisément plusieurs exemplaires dans la collection Odescalchi⁵⁶.

LES CEINTURES

Une figurine conservée au musée du Louvre et datable de la seconde moitié du V^e siècle montre un homme qui porte une tunique sous sa cuirasse⁵⁷. Elle est à manches courtes, col arrondi et descend sur ses hanches dans un arrondi qui le protège au niveau du bassin, tout en lui laissant une certaine liberté de mouvement. Deux plis sont marqués en partant des aisselles mais, ensuite, une certaine rigidité du rendu peut laisser imaginer un vêtement en cuir. Une ceinture maintient l'ensemble, dotée d'un système d'attache très caractéristique. Elle est métallique comme l'attestent les exemplaires du même fonds Odescalchi, associables à ce type d'équipement. Elles sont constituées d'une large bande en alliage cuivreux martelée, percées sur le bord d'une série de petits trous. La fermeture de la ceinture était assurée par un système d'attaches réalisées en fonderie et qui venaient s'accrocher dans l'un des trous du bandeau, avec trois possibilités, correspondant à trois tours de taille. Les différences entre les ceintures tiennent essentiellement dans le détail des agrafes et les motifs qu'elles portent.

La ceinture portant le numéro d'inventaire 1171 a un décor relativement commun de palmettes que l'on retrouve sur d'autres ceintures de ce type datables entre la fin du V^e et le IV^e siècle (fig. 20a-b)⁵⁸. L'exemplaire Odescalchi présente un détail dans les pointillés et les motifs qui le place plutôt au début du IV^e siècle⁵⁹.

L'autre ceinture porte le numéro 1748 (fig. 21a-b). Elle porte deux attaches représentant chacune un couple de bouquetins affrontés dans une danse, d'une qualité exceptionnelle. Elle est légèrement plus tardive, datable de la seconde moitié du IV^e siècle⁶⁰.

Enfin, une dernière ceinture de ce fonds (numéro d'inventaire 1742) ne semble pas *a priori* liée à l'équipement d'un guerrier, au moins sur le plan morphologique, mais elle a été acquise par un collectionneur d'armes uniquement et semble donc, à ce titre, se rattacher à cet équipement (fig. 22a-b)⁶¹. Il s'agit d'une boucle de ceinture à plaque ajourée, dont le type de fermeture est typique du VII^e siècle d'Italie centrale et

⁵⁴ Studi 2000, 164 fig. 52.

⁵⁵ G. L. Tagliamonte mène actuellement un travail de synthèse sur ce type de cuirasses qui permettra de dater plus précisément les exemplaires, même sans contexte archéologique bien connu. Pour les travaux déjà parus, Tagliamonte 1996.

⁵⁶ Voir en particulier les représentations dans Pugliese Carratelli 1987, 270; 279.

⁵⁷ La provenance exacte de ces ceintures n'a pu être retrouvée dans les archives lors de l'étude en 2006 mais leur typologie fait pencher pour l'Italie centro-méridionale. Voir Lombardo 1987, 246 et Bottini 1987, 259-294. Le bronze du Louvre porte le numéro d'inventaire Br 124 d'après Bottini 1987, 279.

⁵⁸ Romito 2000, 192-207. Une typologie de ces ceintures a été proposée par Suano 2000, 183-191, part. 191, type 8 B pour cet exemplaire; Sannibale 1995, 937-1020.

⁵⁹ Voir en particulier les datations récentes proposées dans Naso 2003, 137-205.

⁶⁰ Romito 2000, 185; type 7B, 191 fig. 1.

⁶¹ L'étude des mobiliers archéologiques du musée de l'armée, Paris, confirme cette hypothèse: une boucle de ceinture métallique d'un type pratiquement identique y figure également, là aussi dans un fonds qui ne comporte que des pièces d'équipement guerrier et qui en cours de catalogage.



Fig. 20 Ceinture 1171: **a** photographie des différentes pièces de la ceinture. – **b** Détail des deux attaches de la ceinture.



Fig. 21 Ceinture 1748: **a** photographie de l'avant de la ceinture avec le système d'attaches qui portent chacun un couple de bouquetins affrontés. – **b** Détail du décor de l'une des deux agrafes vue du dessus.



Fig. 22 Ceinture ajourée 1742: **a** photographie générale du système d'attache de la ceinture qui, elle-même, était en matériaux périssables. – **b** Détail du décor de l'une des deux agrafes.



Fig. 23 Épée 1723-1540: **a** dessin de l'épée. – **b** Détail du décor à la jonction entre le pommeau et la fixation sur la lame.

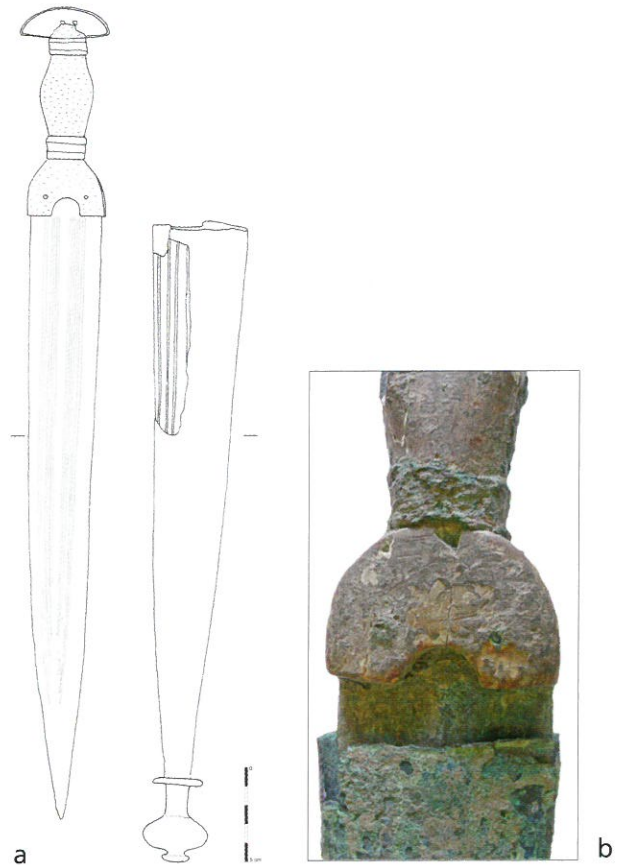


Fig. 24 Épée et fourreau 986-1144: **a** dessin de l'épée et son fourreau. – **b** Détail de la poignée en ivoire sur le côté le mieux préservé. – **c** Détail de la poignée en ivoire sur la partie fracturée.

du répertoire orientalisant⁶². Les attaches sont réalisées en fonderie avec des ajourés qui dessine deux animaux (cervidés?) dans un réseau d'entrelacs. Des espaces en creux devaient recevoir des incrustations qui ont disparu, au moins à l'œil nu. Un exemplaire proche a été mis au jour sur le territoire de Chuisi⁶³. Il n'est pas exclu que le prince Odescalchi ait été sensible à la qualité esthétique peu commune de cette attache de ceinture.

⁶² Naso 2003, 189-190 cat.-no. 301-309.

⁶³ Prima Italia 1980, 107 cat.-no. 56 (musée de Florence, inv.-no. 94548).

LES ÉPÉES ET LES FOURREAUX

En toute logique, la collection Odescalchi comporte différents exemplaires d'épées, qui ne représentent qu'une petite fraction de ce type d'armes de la péninsule au cours du premier millénaire avant notre ère⁶⁴.

L'épée la plus septentrionale de l'ensemble porte le numéro d'inventaire 1723-1540 (fig. 24a-b). Son poids actuel est 1004 grammes. C'est un type à pommeau discoïdal datable du Ha A1. Ce type d'épée est répandu au Bronze final dans une grande partie de l'Europe alpine. Cet exemplaire bien conservé a dû être remarqué par Ladislao Odescalchi en raison de sa longueur et des détails minutieux du décor sur le pommeau. Ces épées sont obtenues en fonderie avec une coulée secondaire du pommeau. Les radiographies pratiquées par Hermann Born sur des mobiliers identiques mettent clairement en évidence les deux pièces qui composent l'épée⁶⁵. À l'époque où cette épée a été fabriquée, vers 1200 avant notre ère, dans la zone alpine, la fonte en moule non permanent est connue aussi bien qu'en moule permanent. La réalisation de la poignée par coulée tend à faire penser à un procédé de type à la cire perdue, sans que la seule observation de l'objet ne soit, au moins ici, totalement suffisant pour être catégorique.

Trois épées sont plus méridionales, et deux d'entre elles possèdent encore leur fourreau.

L'épée 986-1144 pèse en l'état 423 grammes et son fourreau 315 grammes (fig. 24a-c). Cette épée courte est caractéristique des armes d'Italie centro-méridionale, en Étrurie, Ombrie, Abruzzes et jusqu'aux confins napolitains du premier Âge du fer, de type Terni et associés⁶⁶. Cette épée ne se distingue pas de ses consoeurs d'un point de vue métallurgique. L'épée est en une pièce, coulée, sans indice notable sur la technique de fonderie. L'exemplaire Odescalchi est surtout exceptionnel par sa poignée (fig. 24b-c). Sur ce type d'épée, celle-ci est dans une matière périssable qui ne s'est généralement pas conservée. Dans le meilleur des cas, les tiges métalliques qui maintenaient cette poignée sont encore présentes et en donnent donc l'épaisseur. Ici, la poignée elle-même est en grande partie préservée, très probablement en ivoire⁶⁷. Le fourreau qui est également dans un bon état de conservation général possède des dimensions qui arrivent juste à la hauteur de la poignée selon un schéma classique pour ce type d'armement.

Une autre épée, portant le numéro 807-1142, est plus commune dans la mesure où elle offre précisément l'image de ces épées qui ont perdu leur poignée mais qui en garde les traces à travers les tiges métalliques (fig. 25). Son poids actuel est de 336 grammes. Son fourreau est trop abîmé pour être pesé. C'est également un ensemble italice de type Terni, dont la datation peut s'échelonner entre le IX^e et VIII^e siècle avant notre ère⁶⁸.

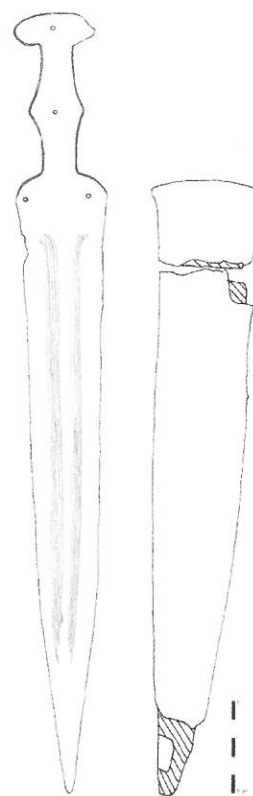


Fig. 25 Épée 807-1142. Dessin de l'épée et de son fourreau.

⁶⁴ Bianco Peroni 1970.

⁶⁵ Born/Hansen 2001, 187-203 pour l'épée dans le chapitre consacré aux techniques fabrication.

⁶⁶ Ce sont les épées de types «Cumes», «Terni», «Pontecagnano» en fonction de détails morphologiques qui ne sont pas toujours clairs tant ces épées présentent de petites variations de morphologie et de détails. Le type générique de «Terni» retenu ici, désigne une épée courte avec une fusée losangique ou

pseudo losangique, un pommeau incurvé. La poignée elle-même est en matériaux périssables, fixée par des tiges qui transpercent l'âme métallique en, au minimum, 2 points sur la garde, 1 point sur la fusée, 1 point sur le pommeau.

⁶⁷ L'identification a été faite en mai 2008 par Florence Caillaud, restauratrice à Bologne.

⁶⁸ Bianco Peroni 1970.

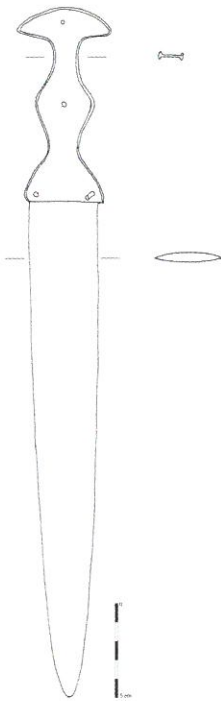


Fig. 26 Épée 794-1141. Dessin de l'épée.



Fig. 27 Épée fer 699-1278. Photographie de l'épée repliée.

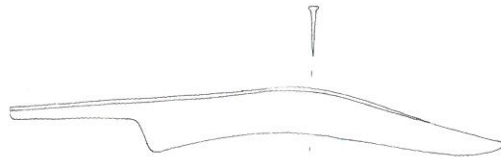


Fig. 28 Couteau 1744. Dessin. – Éch. = 1:4.



Fig. 29 Mors 1740. Photographie des deux pièces conservées.

L'épée 794-1141 a une morphologie plus trapue et est caractérisée par un cran entre la languette et la lame (fig. 26). Cette morphologie correspond à des exemplaires plus méridionaux. Son poids actuel est de 455 grammes. Elle n'est pas associée à un fourreau.

Une épée plus tardive, et de tradition différente, est également conservée dans ce fonds Odescalchi (fig. 27). Il s'agit d'une épée en fer portant le numéro 699-1278. Elle est de tradition celtique et possède la particularité d'être repliée en trois⁶⁹. Elle est corrodée et certains détails éventuels ne sont pas visibles, comme des décors qui pourraient révéler par radiographie, s'ils existent. Sa longueur indique une datation plutôt Tène moyenne, voire Tène finale, qui pourrait être compatible d'ailleurs avec un des casques de tradition celtique. Son état replié indique plutôt un dépôt culturel classique dans le contexte chrono-culturel de cet objet. Les épées laténiennes découvertes en sanctuaires ou dans des lieux « naturels » qui ont joué ce rôle sont en effet assez nombreuses. Leur connaissance a été enrichie ces dernières années par des découvertes de sanctuaires et de nouvelles études⁷⁰. L'épée Odescalchi représente donc un maillon dans les armes anciennes.

Les épées de la collection dans son état actuel sont assez disparates et également lacunaires par rapport à ce qui pouvaient être acquis à la fin du XIX^e siècle dans la péninsule. Il est en particulier assez curieux de ne pas voir figuré d'exemplaire d'épée à antenne, dont souvent l'une brisée, si caractéristique des contextes villanoviens que Ladislao Odescalchi connaissait certainement.

⁶⁹ Brunaux/Lambot 1987.

⁷⁰ Voir Lejars 1994; 1996, 607-630.

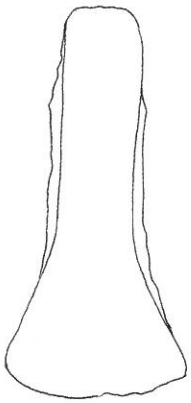


Fig. 30 Hache
482-1211. – Éch. = 1:4.

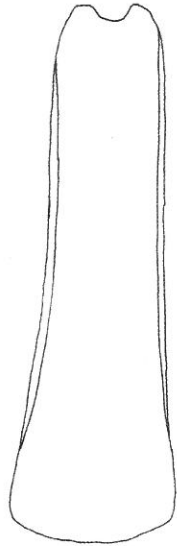


Fig. 31 Hache
1228. – Éch. = 1:4.

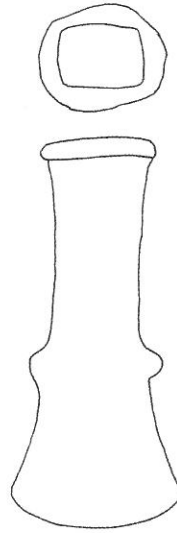


Fig. 32 Hache
1498-1172. – Éch. = 1:4.

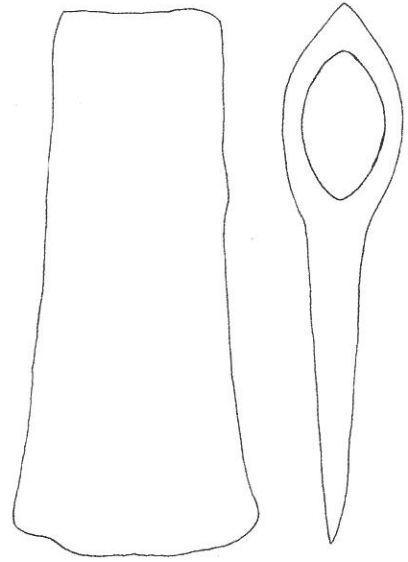


Fig. 33 Hache 470-1125. –
Éch. = 1:4.

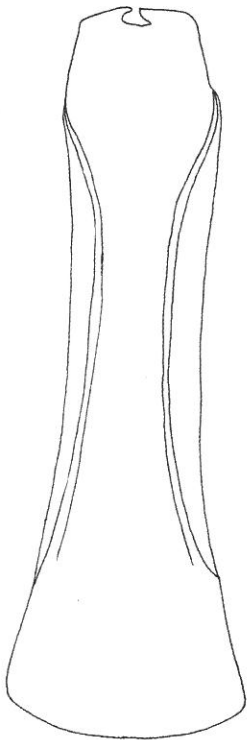


Fig. 34 Hache
680-1136. – Éch. = 1:4.

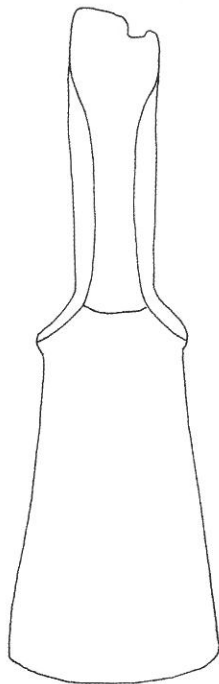


Fig. 35 Hache
473-1127. – Éch. = 1:4.

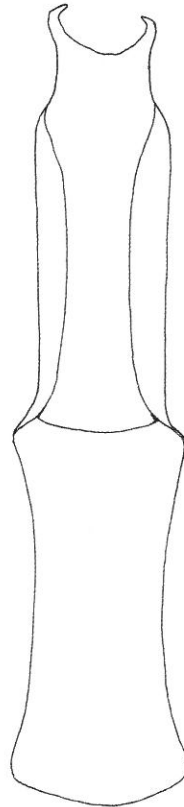


Fig. 36 Hache
1039-1145. – Éch. = 1:4.

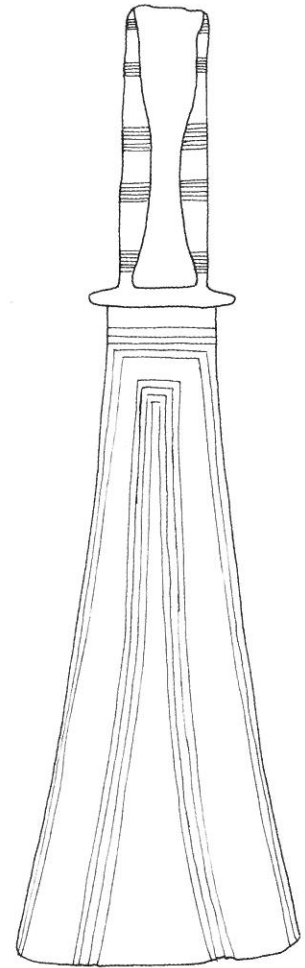


Fig. 37 Hache
1253-1146. – Éch. = 1:4.

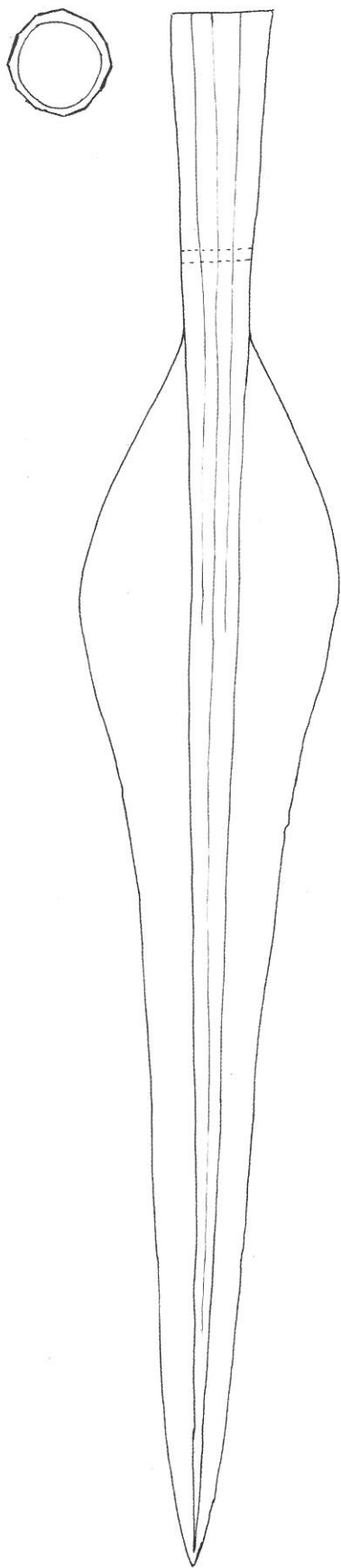


Fig. 38 Pointe de lance 1137. – Éch. = 1:4.

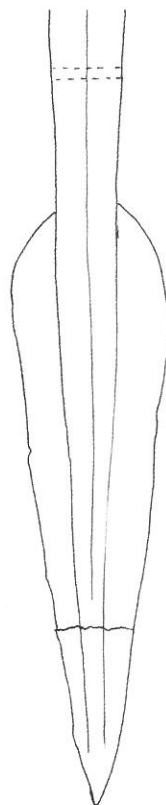


Fig. 39 Pointe de lance A. –
Éch. = 1:4.

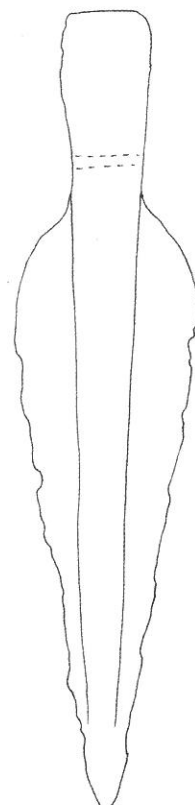


Fig. 40 Pointe de lance B. –
Éch. = 1:4.

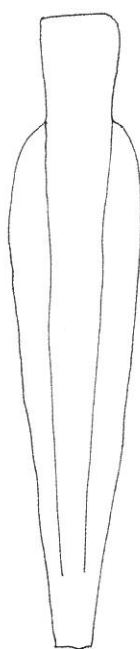


Fig. 41 Pointe de lance C. –
Éch. = 1:4.

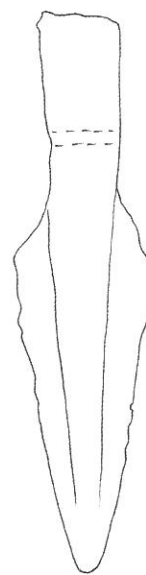


Fig. 42 Pointe de lance D. –
Éch. = 1:4.

CONCLUSIONS

Cette collection d'armes archéologiques qui sommeillait paisiblement dans les hauteurs du Palais de Venise à Rome, ne bouleverse pas totalement nos connaissances sur les armes du Bronze final et du premier millénaire avant notre ère. Elle complète et enrichit les fonds documentaires, parfois avec des pièces de qualité exceptionnelle. En outre, les études techniques apportent des informations nouvelles sur un artisanat essentiel, à la fois sur le plan fonctionnel et en même temps comme révélateur de savoir-faire technique. La pratique de la mise en forme par déformation plastique est largement développée et maîtrisée au Bronze final en Europe tempérée. Ladislao Odescalchi, pas plus que ces contemporains, ne pensait à l'aube du XX^e siècle, acquérir en Normandie un casque plus ancien que ceux d'Italie centrale datés de l'époque villanovienne. Il envisageait une histoire des sociétés anciennes marquée par un diffusionnisme du Sud vers le Nord de l'Europe. On sait aujourd'hui que cette histoire est plus complexe, en particulier dans le domaine de la métallurgie pour laquelle les artisans d'Europe septentrionale et centrale ont innové sans attendre les leçons de leurs collègues méridionaux. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas échangé des produits et des idées, et les similitudes de formes sur les séries de casques à crête le montre. Quelques frontières techniques semblent se dessiner⁸¹. Ainsi, le matériau employé par le monde hellénique est différent, plus largement débarrassé des sulfures, soit lors du procédé de réduction, soit également en raison du minerai utilisé. Pour la période archaïque, la fonderie l'emporte dans les procédés de mise en forme, le martelage ne se développant que sur les formes plus tardives des casques corinthiens par exemple. Ce choix technique conduit à la production de casques lourds alors que le même équipement de tête au Nord des Alpes est mis en forme par martelage depuis plusieurs siècles alors même que le métal comporte des inclusions en quantité non négligeable et qui rendent le travail plus délicat. Ainsi, l'objet est allégé et l'artisan économise de la matière première tout en préservant la résistance mécanique de l'équipement.

Les mobiliers du fonds Odescalchi illustrent par ailleurs la pratique de la collection particulière, telle qu'elle était conçue il y a un siècle environ dans les milieux érudits, férus d'histoire et désireux de participer directement aux travaux. La collection était à la fois privée dans les murs des résidences familiales et publique car elle était destinée à être présentée en différentes occasions. Ladislao Odescalchi n'envisageait les mobiliers archéologiques que comme un préambule à l'histoire de l'armement mais il a accordé un véritable soin au choix de ses pièces. L'évolution de l'archéologie et sa professionnalisation, la législation en matière de préservation du patrimoine a marginalisé la collection particulière pour privilégier les fonds muséaux et leur présentation au plus grand nombre⁸². La redécouverte et l'étude de fonds anciens et inédits n'en reste pas moins utile. Elle prend une place légitime aux côtés des travaux nouveaux sur le terrain qui offrent des informations sur le contexte, les associations de mobiliers, les données paléoenvironnementales, et concilie la documentation archéologique et l'histoire intellectuelle d'une discipline.

⁸¹ Les premières observations mériteraient de pouvoir être complétées sur d'autres mobiliers, par le biais de prélèvements ciblés.

⁸² Les études sur ces questions sont aujourd'hui relativement nombreuses. On retiendra pour la législation italienne: Emiliani

1996, Barbanera 1998, Antiquités 2001; ou pour des périodes plus récentes, Settis 2005; de manière plus large, Schnapp 1993 et sur les musées et la muséographie, Gob/Drouguet 2006, Poulot 2001, Schaer 1993.

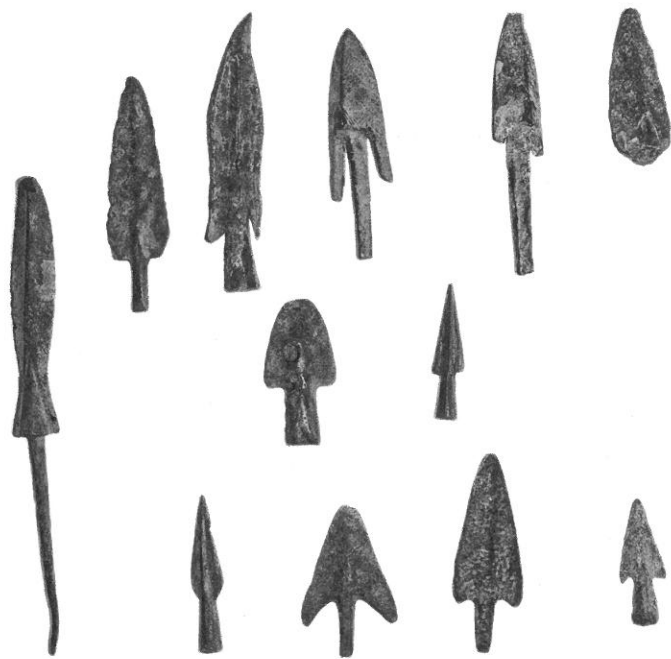


Fig. 43 Aperçu de différentes pointes de flèche de la collection Odescalchi.

AUTRES MOBILIERS

La collection Odescalchi recèle un couteau de type Bismantova qui place sa datation vers le X^e avant notre ère (fig. 28). Il porte le numéro d'inventaire 1744 et pèse 105 grammes⁷¹.

Un mors de cheval porte le numéro 1740 (fig. 29). Il est articulé en six éléments qui ont été coulés. Il est identique aux mors de la tombe 624 de Veio Grotta Gramicia. Il pèse 403 grammes et est donc datable du premier Âge du fer, dans un contexte villanovien.

Un ensemble de huit haches dont les datations s'échelonnent entre le Bronze ancien et le premier Âge du fer⁷². Elles portent les numéros 482-1211 (fig. 30)⁷³, 1228 (fig. 31)⁷⁴, 1498-1172 (fig. 32)⁷⁵, 470-1125 (fig. 33)⁷⁶, 680-1136 (fig. 34)⁷⁷, 473-1127 (fig. 35)⁷⁸, 1039-1145 (fig. 36)⁷⁹, 1039-1146 (fig. 37)⁸⁰. Elles pèsent de 156 grammes à 669 grammes.

Cinq pointes de lances portent les numéros 715-1137, puis les lettres A à D, faute de numéro d'inventaire (fig. 38-42). Elles pèsent de 116 grammes à 505 grammes. Elles sont également datables de l'Âge du bronze ou de l'Âge du fer pour quatre d'entre elles et de l'Âge du fer pour la plus grande (fig. 38). Une série de pointes de flèches complètent l'ensemble, datables de chronologies très variées, de l'Âge du bronze à l'époque romaine (fig. 43).

⁷¹ Bianco Peroni 1976. Pour une synthèse sur le site éponyme, Catarsi/Dall'Aglio 1978.

⁷² Carancini 1984.

⁷³ Hache plate attribuable au Bronze ancien ou moyen.

⁷⁴ Idem.

⁷⁵ Hache à douille à deux ressauts latéraux dont l'exemplaire le plus proche est le numéro 3900 dans Carancini 1984, datable du Bronze final, sans provenance précise mais qui semble se rattacher plutôt à l'Italie méridionale.

⁷⁶ Hache à emmanchement transversal de morphologie très simple, datable du premier Âge du fer, dans une région centro-méridionale de la péninsule italienne.

⁷⁷ Hache à ailerons simples et sans butée centrale, attribuable au Bronze final, avec un objet de comparaison dans le secteur de Trévise. Voir, Bartoloni et al. 1980, 105 et 212.

⁷⁸ Hache à ailerons avec butée centrale du Bronze final d'Italie centrale.

⁷⁹ Elle est proche du type précédent, plus élancée et datable du premier Âge du fer.

⁸⁰ Ce type de hache à ailerons et butée centrale, élancée et décorée est à replacer au premier Âge du fer, plutôt en contexte villanovien.

- 1967: E. Kunze, Helme. *Olympische Berichte* 8, 1967, 111-183.
- 1994: E. Kunze Chalkidische Helme. *Olympische Berichte* 9, 1994, 27-100.
- La Normandie 2005: La Normandie à l'aube de l'histoire [catalogue de l'exposition] (Rouen 2005).
- Lehoërff 2007: A. Lehoërff, L'artisanat du bronze en Italie centrale (1200-725 avant notre ère). Le métal des dépôts volontaires. *Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome* 335 (Rome 2007).
- 2008: A. Lehoërff, Les cuirasses de Marmesse (Haute-Marne), un artisanat d'exception. *Antiquités Nationales* 39, 2008, 95-106.
- 2009: A. Lehoërff, Les paradoxes de la Protohistoire française. *Annales Histoire, Sciences Sociales* 64-5, septembre-octobre 2009, 1107-1134.
- à paraître a: A. Lehoërff, De vieux casques de l'an Mil avant J.-C en France septentrionale pour de nouvelles études techniques. Table ronde, Toulouse, 18-19 mars 2009 (à paraître).
- à paraître b: A. Lehoërff, Les armes archéologiques du musée de l'armée, Paris, à paraître.
- Lejars 1994: T. Lejars, Gournay III. Les fourreaux d'épée. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne. *Coll. Archéologie aujourd'hui* (Paris 1994).
- 1996: T. Lejars, Les armes en fer: une source d'information privilégié pour l'étude du fonctionnement des sanctuaires celtiques. *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité* 108-2, 1996, 607-630.
- Lombardo 1987: M. Lombardo, L'organizzazione militare degli Italoti. Dans: G. Pugliese Carratelli (dir.), *Magna Grecia. Lo sviluppo politico, sociale ed economico* (Milan 1987) 225-258.
- Montelius 1895-1910: O. Montelius, La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux (Stockholm 1895-1910).
- Mortillet 1867: G. de Mortillet, Promenades préhistoriques à l'exposition universelle (Paris 1867).
- Naso 2003: A. Naso, I bronzi etruschi e italici del RGZM, Mainz. *Monographien RGZM* 33 (Mainz 2003) 137-205.
- Papi 2000: R. Papi, Continuità e trasformazione dell'ideologia militare nei territori sabellici medioadriatico. Dans: *Studi* 2000, 138-165.
- Pflug 1988: P. H. Pflug, Korinthische Helme. Dans: *Antike Helme* 65-106.
- Piccardo/Pernot 1997: P. Piccardo / M. Pernot, Studio analitico strutturale di alcuni vasi celtici in bronzo. *La metallurgia italiana* 11, 1997, 43-52.
- Piceni 1999: Piceni. Popolo d'Europa [catalogue de l'exposition, Ascoli Piceno] (Roma 1999).
- Pflug 1988: P. H. Pflug, Chalkidische Helme. Dans: *Antike Helme* 137-150.
- Poulot 2001: D. Poulot, Patrimoine et musées. L'institution de la culture (Paris 2001).
- Prima Italia 1980: Prima Italia. Arts italiques du premier millénaire avant J.-C. [catalogue de l'exposition, Musée Royaux d'Art et d'Histoire] (Bruxelles 1980).
- Pugliese Carratelli 1987: G. Pugliese Carratelli (dir.), *Magna Grecia. Lo sviluppo politico, sociale ed economico* (Milan 1987).
- Romito 2000: M. Romito, I cinturoni sannitici. Dans: *Studi* 2000, 192-207.
- Sannibale 1995: M. Sannibale, Cinturoni italici della collezione Gorga. *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité* 107-2, 1995, 937-1020.
- Schaaff 1988: U. Schaaff, Etruskisch-römische Helme. Dans: *Antike Helme* 318-326.
- Schaer 1993: R. Schaer, L'invention des musées (Paris 1993).
- Schnapp 1993: A. Schnapp, La conquête du passé (Paris 1993).
- Settis 2005: S. Settis, Battaglie senza eroi. I beni culturali tra istituzioni e profilo (Milan 2005).
- Snodgrass 1964: A. Snodgrass, Early Greek armour and Weapons from the end of Bronze Age to 600 B.C. (Edinburgh 1964).
- 1967: A. Snodgrass, Arms and Armours of the Greeks (London 1967).
- Studi 2000: Studi sull'Italia dei Sanniti (Milan 2000).
- Suano 2000: M. Suano, Il cinturone sabellio-sannita come abbigliamento sociale. Dans: *Studi* 2000, 183-191.
- Tagliamonte 1996: G. L. Tagliamonte, I Sanniti (Milan 1996).
- Vitali 1988: D. Vitali, Elmi di ferro e cinturoni a catena. Nuove proposte per l'archeologia dei celti in Italia. *Jahrbuch RGZM* 35, 1988, 239-284.

CRÉDITS PHOTO

Photographies et dessins A. Lehoërff.

BIBLIOGRAPHIE

- Antike Helme 1988: Antike Helme. Monographien RGZM 14 (Mainz 1988).
- Antiquités 2001: Antiquités, archéologie et construction nationale au XIX^e siècle. Actes des rencontres organisées par C. Brice, A. Lehoërff, C. Pouzadoux, C. Virlovet; Rome, 1999, Ravello 2000. Mélanges de l'École Française de Rome Volume Spécial 113-2, 2001.
- Barbanera 1998: M. Barbanera, L'archeologia degli italiani (Rome 1998).
- Barberini 2006: M.-G. Barberini, La collezione Odescalchi di armi antiche. Storia della raccolta del principe Ladislao. Bollettino d'Arte 137-138, 2006, 101-114.
- Bartoloni et al. 1980: G. Bartoloni / A.-M. Bietti Sestieri / M. Fugazola Delpino / D. Morigi Govi, Dizionari Terminologici. Materiali dell'età del Bronzo finale e della prima età del ferro (Florence 1980).
- Bianco Peroni 1970: V. Bianco Peroni, Die Schwerter in Italien. Le spade nell'Italia continentale. Prähistorische Bronzefunde IV 1 (München 1970).
- 1976: V. Bianco Peroni, I coltelli in Italia. Prähistorische Bronzefunde VII 2 (München 1976).
- Blyth 1988: P. H. Blyth, Métallurgie des armes de bronze. Dans: Techniques antiques du bronze, faire un vase faire un casque, faire une fibule (Dijon 1988) 53-58 pl. VI-IX.
- Borchhardt 1972: J. Borchhardt, Homerische Helme (Mainz 1972).
- Born/Hansen 1994: H. Born / S. Hansen, Frühgriechische Bronzehelme. Sammlung Axel Guttman 3 (Mainz 1994).
- 2001: H. Born / S. Hansen, Helme und Waffen Alteuropas. Sammlung Axel Guttman 9 (Mainz 2001).
- Bottini 1987: A. Bottini, I Lucani. Dans: G. Pugliese Carratelli (dir.), Magna Grecia. Lo sviluppo politico, sociale ed economico (Milan 1987) 259-294.
- 1988: A. Bottini, Apulisch-Korinthische Helme. Dans: Antike Helme 107-136.
- 1993: A. Bottini, Armi. Gli strumenti della guerra in Lucania (Rome 1993).
- Brunaux/Lambot 1987: J.-L. Brunaux / B. Lambot, Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.) (Paris 1987).
- Carancini 1984: G. L. Carancini, Le asce nell'Italia continentale. Prähistorische Bronzefunde IX 12 (München 1984).
- Carman/Harding 1999: J. Carman / A. Harding, Ancient Warfare. Archaeological perspectives (Stroud 1999).
- Catarsi/Dall'Aglio 1978: M. Catarsi / P.-L. Dall'Aglio, La necropoli protovillanoviana di Campo Pianelli di Bismantova (Reggio-Emilia 1978).
- Chierici 2003: A. Chierici, Armi e società nel Piceno, con una premessa di metodo e una nota sul guerriero di Capestrano. Dans: I Piceni. Actes du XXII^e convegno di Studi Etruschi 2003, 521-531.
- Coutil 1915: L. Coutil, Casques antiques, Proto-étrusques, Mycéniens, Illyriens, Grecs, Gaulois et Romains. Mémoires de la Société Préhistorique Française 3, 1915, 163-225.
- Egg 1986: M. Egg, Italische Helme. Studien zu den ältereisenzeitlichen Helmen Italiens und der Alpen. Monographien RGZM 11, 1 (Mainz 1986).
- 1988: M. Egg, Italische Helme mit Krempe. Dans: Antike Helme 222-270.
- 1999: M. Egg, Gli Elmi. Dans: I Piceni. Popolo d'Europa [catalogue de l'exposition] (Ascoli Piceno 1999) 117-120.
- 2002: M. Egg, Elmi. Dans: Le arti di Efesto (Milano 2002) 20, cat.-nr. 34 a.
- Emiliani 1996: A. Emiliani, Leggi, bandi e provvedimenti per la tutela dei Beni Artistici e Culturali negli antichi stati italiani, 1571-1860 (Bologne 1996).
- Feugère 1994: M. Feugère, Les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'empire romain (Paris 1994).
- Frontini 2004-2005: P. Frontini, La prima tombe di guerriero di Sesto Calende. Dans: Celti D'insubria. Guerrieri del territorio di Varese [catalogue de l'exposition] (Varese 2004-2005) 27.
- Gob/Drouguet 2006: A. Gob / N. Drouguet, La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels (Paris 2006).
- Guerrieri 2004: Guerrieri, Principi ed Eroi fra Danubio e il Po dalla preistoria all'alto medioevo [catalogue de l'exposition] (Trente 2004).
- Hanson 2007: V. D. Hanson, Wars of the ancients Greeks (Londres 2007).
- von Hase 1988: F.-W. von Hase, Früheisenzeitliche Kammhelme aus Italien. Dans: Antike Helme 195-211.
- Hencken 1956: H. Hencken, Carp's Tongue Sword in Spain, France and Italy. Zephyrus 7, 1956, 125-178.
- 1968: H. Hencken, Tarquinia and early Etruscans (Cambridge Mass. 1968).
- Kunze 1937-38: E. Kunze, Waffenfunde. Olympische Berichte 2, 1937-38, 5-27.
- 1938-39: E. Kunze, Helme. Olympische Berichte 3, 1938-39, 76-118.
- 1956: E. Kunze, Helme. Olympische Berichte 6, 1956, 74-117.
- 1958: E. Kunze, Korinthische Helme. Olympische Berichte 7, 1958, 118-151.

RÉSUMÉ

Les armes anciennes de la collection Odescalchi

La collection Odescalchi conservée à Rome (palais de Venise) contient une cinquantaine de pièces archéologiques, achetées au XIX^e siècle pour constituer un préambule à la collection des armes des époques médiévales et modernes qui forment l'essentiel de cette collection familiale. Elles viennent essentiellement de la péninsule italienne, dans son histoire et ses relations avec le monde hellénique et nord-alpin, datables entre le Bronze final et la période celtique. Mal connus des archéologues, ces objets sont présentés pour la première fois dans cette étude d'un point de vue typologique et technique. Cet ensemble, sans bouleverser totalement nos connaissances sur ces mobiliers, les renouvelle pour prendre sa place dans les corpus d'étude.

ZUSAMMENFASSUNG

Antike Waffen in der Sammlung Odescalchi

Die Sammlung Odescalchi im Palazzo Venezia in Rom umfasst über 50 archäologische Objekte, die im 19. Jahrhundert zur Abrundung des Bestandes an mittelalterlichen und neuzeitlichen Waffen angekauft wurden, welcher den Hauptteil dieser Privatsammlung ausmacht. Die Gegenstände stammen überwiegend von der Apenninhalbinsel und stehen für die Geschichte Altitaliens und seine Beziehungen zur griechischen und nordalpinen Welt, von der Jungbronzezeit bis zur keltischen Epoche. Der archäologischen Fachwelt bisher kaum bekannt, werden sie in der vorliegenden Studie erstmals unter typologischen und technologischen Gesichtspunkten vorgestellt. Das Ensemble trägt, ohne unsere Vorstellungen von dieser Fundgattung grundlegend zu verändern, doch Neues zu ihrer Kenntnis bei und reiht sich auf diese Weise unter die einschlägigen Materialeditionen ein.

Übersetzung: S. Wirth

SUMMARY

The ancient weapons in the Odescalchi Collection

The Odescalchi Collection housed in the Museo di Palazzo Venezia in Rome contains around 50 archaeological objects purchased in the 19th century to establish an introduction to the mediaeval and modern weapons which constitute the main part of this family collection. They mainly come from the Italian peninsula and reflect its history and relations with the Hellenic and northern Alpine world and date between the Late Bronze Age and the Celtic period. Not well-known by archaeologists, these objects are presented for the first time in this study from the point of view of typology and technique. This assemblage, without completely overturning our knowledge about these objects, restores the pieces to their place in works of study.

Translation: C. Bridger

